



Rapport détaillé de l'atelier 2014 du Réseau Climat & Développement



**Renforcer les capacités de la société civile francophone sur
L'accès aux énergies renouvelables et l'efficacité énergétique
contre la pauvreté et les changements climatiques en Afrique**

*Du 28 avril au 1^{er} mai 2014 à l'Hôtel Ghis Palace et Centre Aéré de la
BCEAO à Lomé, Togo*



TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	4
CONTEXTE ET JUSTIFICATION	6
CEREMONIE D'OUVERTURE	7
PREMIERE PARTIE: ENERGIES RENOUVELABLES ET EFFICACITE ENERGETIQUE EN AFRIQUE : ETAT DES LIEUX ET ENJEUX DANS L'AGENDA INTERNATIONAL ET AFRICAIN	9
1.1. Le défi de faire une place aux EnR et de l'EE dans les négociations internationales et les opportunités à saisir	10
1.2. L'état des négociations climat sous la Plateforme de Durban	11
1.3. Sommet de Ban Ki Moon : opportunités pour le déploiement des EnR en Afrique ?..	13
1.4. L'agenda post-2015 et la place de l'efficacité énergétique, des énergies renouvelables et du climat dans les objectifs de développement durable et l'initiative SE4ALL »	13
1.5. Présentation des travaux de la Francophonie sur l'Agenda post-2015	15
1.6. Quel potentiel en matière d'EnR et d'EE sur le continent africain	16
1.7. Politique régionale de la CEDEAO : EnR-EE pour l'accès universel à l'énergie	18
1.8. Un aspect spécifique de la politique Régionale sur les EnR : Les tarifs de rachat	19
1.9. Répondre aux besoins en services énergétiques modernes: Au cœur des politiques énergétiques et programmes de développement	21
1.10. Zoom sur la politique énergétique du Togo	22
DEUXIEME PARTIE: ENERGIES RENOUVELABLES ET EFFICACITE ENERGETIQUE POUR UN ACCES A TOUS AUX SERVICES ENERGETIQUES MODERNES EN AFRIQUE : QUELLES PRATIQUES REUSSIES AU NIVEAU LOCAL ?	24
2.1. Les foyers améliorés au Bénin et au Mali	25
2.2. Développement de l'entrepreneuriat rural en Energie: cas de la boulangerie traditionnelle améliorée au Sénégal	27
2.3. Système hybride pour l'électrification rurale au Mali	29
2.4. La micro-hydro-électricité au Cameroun	31
2.5. La méthanisation au Sénégal : le biogaz domestique et industriel	32
2.6. Partenariat public-privé sur les mini-réseaux : cas du Sénégal	33
TROISIEME PARTIE: CONSTRUIRE UN MESSAGE POLITIQUE ET UNE STRATEGIE DE PLAIDOYER	37
3.1. Introduction à la journée : Plaidoyer pour l'accès à l'énergie propre pour tous en Afrique francophone : Notre avenir, notre droit, nos choix!	39
3.2. Partage d'expérience sur la campagne Power shift	40
3.3. L'Alliance Clean Cookstoves : un outils de plaidoyer pour les EnR et l'EE	41
3.4. Les ateliers médias : comment parler à la radio et à la télévision ? Comment parler aux décideurs ?	43
QUATRIEME PARTIE: L'ACCAPAREMENT DES TERRES EN AFRIQUE ET SORTIE SUR LE TERRAIN	44
4.1. Programme National de développement de la Plateforme Multifonctionnelle	45

4.2. Pour une législation foncière inclusive, transparente et consensuelle en Afrique de l'Ouest	47
ANNEXES	49
Annexe 1. Déclaration à l'issue de l'atelier	50
Annexe 2 : Restitution des travaux de groupes sur les politiques nationales pour identifier les défis et opportunités pour le développement des EnR et l'amélioration de l'EE	53
Annexe 3 : Rapport des groupes de travail sur les opportunités et les contraintes pour le déploiement des EnR et l'EE dans les pays	55
Annexe 4 : Groupes de travail sur les messages à porter aux medias.....	59
Annexe 5 : Commentaires sur les recommandations faites sur le foncier	62
Annexe 6. Agenda de l'atelier	64
Annexe 7. Liste des participants.....	69

INTRODUCTION

Le Réseau Climat & Développement a tenu son 8^{ème} atelier annuel du 28 avril au 1^{er} mai 2014 à l'Hôtel Ghis Palace et au Centre Aéré de la BCEAO à Lomé au Togo, en partenariat avec *Climate Action Network (CAN) Afrique de l'Ouest* et *International Network for Sustainable Energy (INFORSE)*.

Cette rencontre annuelle des membres et partenaires du réseau, a rassemblé près de 60 participants, essentiellement francophones, venus essentiellement des pays européens et africains : Allemagne, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Canada, Côte d'Ivoire, France, Mali, Maroc, Niger, Nigéria, République Démocratique du Congo, République du Congo, République Démocratique de Djibouti, Sénégal, Tchad, Togo, mais également du Québec.

L'atelier a ciblé l'accès à l'énergie sous contraintes climatique et énergétique dans l'optique des deux grandes échéances décisives qui sont à l'agenda des Nations Unies en 2015 et qui pourraient considérablement influencer l'avenir climatique et l'accès durable à l'énergie pour tous et plus particulièrement en Afrique. Il s'agit d'une part du sommet sur les objectifs du développement durable en septembre (agenda post-2015) et d'autre part le sommet pour un accord mondial sur les changements climatiques en novembre / décembre (CdP-21) 2015.

L'organisation de cet atelier s'inscrit dans le cadre des activités du RC&D qui vise, entre autres, à renforcer l'influence de la société civile et des délégués africains francophones au sein des négociations sur le développement durable et à informer régulièrement les ONG de terrain des évolutions politiques internationales sur les questions climat et développement.

Le Réseau Climat & Développement en bref

Depuis 2007, le Réseau Climat & Développement (RC&D) rassemble les ONG francophones qui travaillent pour mieux articuler accès au développement et lutte contre les changements climatiques. Point n'est besoin de rappeler la difficulté qu'éprouvent les populations les plus pauvres à faire face aux impacts de plus en plus extrêmes du changement climatique qui viennent se rajouter sur les autres problèmes dont souffre déjà le continent africain.

En s'appuyant sur la diversité de ses membres, le réseau fait la promotion d'un développement local et/ou national à l'épreuve du changement climatique. Les membres mettent en œuvre des projets innovants et intégrés au niveau local, ou alors sensibilisent les populations à la nouvelle donne énergétique et climatique. Certains sensibilisent les gouvernements et institutions au niveau national, et d'autres plaident pour une prise en compte internationale des priorités climat-développement des communautés les plus pauvres et les plus vulnérables.

Le Réseau travaille aussi pour renforcer la voix de la société civile francophone dans les enceintes politiques nationales, régionales et internationales, via des ateliers de renforcement de capacité et d'échanges, et des notes de décryptage et de position communes.

L'atelier en bref

L'atelier a servi de cadre pour renforcer les capacités de promotion, de plaidoyer et de sensibilisation des membres du Réseau sur les énergies renouvelables (EnR) et l'efficacité énergétique (EE). Il a été basé sur des expériences pratiques de terrain et un développement collectif de nouvelles connaissances sur les alternatives qui existent et leurs co-bénéfices socioéconomiques, des analyses sur l'état des lieux de la situation énergétique des différents pays. Il a permis de construire des argumentaires en faveur des EnR pour développer un narratif positif autour des alternatives qui existent pour favoriser l'accès durable à l'énergie pour tous. L'atelier a abouti à la construction d'une stratégie de plaidoyer collective, qui sera ensuite déclinée dans les pays par les associations membres.

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le développement des EnR et l'EE apparaît sans doute comme le meilleur moyen de satisfaire les besoins en énergie de la planète, car les alternatives renouvelables et maîtrisées permettront de minimiser la dépendance sur des ressources surexploitées, épuisées et de plus en plus chères, de faciliter l'accès à l'énergie pour tous, y compris en zones rurales, de réduire la pression sur les ressources forestières, et de contribuer à la lutte contre les changements climatiques.

En Afrique, les populations ont un accès irrégulier et très limité à l'énergie. Pourtant, le continent dispose d'un fort potentiel dans le domaine des énergies renouvelables. Malgré ce potentiel, on note des déficits énergétiques importants, car les ressources sont sous-exploitées et une partie significative de l'énergie existante est gaspillée, principalement du fait de la vétusté des parcs électriques et des réseaux de distribution inefficients.

Pour contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique et améliorer l'accès à l'énergie pour son développement, tout en augmentant son efficacité énergétique, l'Afrique doit se tourner vers des sources d'énergies moins polluantes ou même, non polluantes. Des alternatives pratiques et des politiques régionales sont formulées et existent, mais elles sont peu connues, ne sont pas mises en œuvre dans la plupart des pays ou ne jouissent tout simplement pas d'un environnement favorable à leur diffusion. La société civile africaine a un rôle important à jouer pour remédier à ces incohérences. Mû par ces raisons, le Réseau Climat & Développement, au sein duquel se démultiplient déjà plusieurs initiatives dans le domaine des EnR et de l'EE, a décidé d'axer l'atelier de l'année 2014 sur ces questions d'importance majeure en vue de renforcer les capacités de plaidoyer et de sensibilisation de ses membres.

Pendant 5 jours, l'atelier s'est focalisé sur le développement des EnR et l'amélioration de l'EE en Afrique francophone pour la lutte contre les changements climatiques et la pauvreté. Les travaux ont permis de faire un tour d'horizon des négociations en cours et des politiques régionales et nationales des pays sur les EnR et l'EE et de relever les bonnes pratiques en matière d'EnR et d'EE développées au niveau des différents pays.

CEREMONIE D'OUVERTURE

L'ouverture officielle des travaux de l'atelier a été marquée par plusieurs allocutions. Il s'agit du mot de bienvenue du coordonnateur du réseau, des allocutions de certains partenaires du réseau et des représentants des ministères en charge de l'énergie et de l'environnement du Togo.



Table des officiels à la cérémonie d'ouverture

Dans son mot de bienvenue, le coordonnateur du RC&D, **Monsieur Joseph Yaovi KOGBE**, a avant tout, souhaité la bienvenue en terre togolaise aux invités ainsi qu'à tous les participants à l'atelier et a remercié les autorités togolaises et les bailleurs pour avoir répondu à l'appel du Réseau. Il a saisi l'occasion pour présenter la genèse, sa mission et les progrès qui ont été réalisés et qui dénotent de sa dynamique évolutive depuis sa création.



Quant à **Madame Andrea Staeritz**, représentante de la Fondation Heinrich Boell, elle a présenté brièvement la Fondation et a rappelé la nécessité pour les pays africains d'intégrer la contrainte climatique et énergétique dans les politiques et plans de développement.

Prenant la parole à son tour, **Monsieur Nicolas BIRON**, représentant l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), a souligné que l'OIF intervient pour appuyer la promotion de la langue française dans un réseau de 77 Etats et a relevé que son organisation participe à la formation sur les outils de gestion de l'environnement et le suivi des conventions internationales. Il a insisté sur le fait que la Francophonie fonde son soutien sur la collaboration avec les acteurs francophones, y compris la société civile.

Le Directeur Général de l'Énergie, **Monsieur Tcharabalo ABIYOU**, représentant le Ministre des Mines et de l'Énergie, après avoir vivement félicité les organisateurs sur le choix du thème et du Togo pour ce 8^{ème} atelier du réseau, a relevé que 70% de nos populations n'ont pas accès aux services énergétiques modernes malgré les potentialités énormes dont dispose le continent en matière énergétique et qu'il faut dès maintenant penser à améliorer la consommation tout en accélérant l'accès à l'énergie. Il a souligné le rôle des EnR dans la création d'emplois, dans la croissance économique et dans la réduction de la pauvreté. Selon Monsieur ABIYOU, les énergies renouvelables sont la voie de l'avenir.



Dans son discours d'ouverture, le Secrétaire Général du Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières,

Monsieur Kossivi ESSIOMLE, représentant du ministre, s'est avant tout réjoui que le RC&D inscrive le climat et l'énergie dans ses priorités. Pour lui, les EnR constituent le meilleur moyen de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) pour contribuer aux efforts mondiaux de lutte contre les changements climatiques. Pour le Secrétaire Général, de plus en plus de politiques sous-régionales sont élaborées dans le domaine, mais sont peu valorisées. A cet effet, la société civile africaine a un rôle à jouer dans la vulgarisation et la promotion de ces sources d'énergie. Il s'est enthousiasmé de ce que l'atelier vient à point nommé pour renforcer les capacités et porter les informations à tous les acteurs et a lancé un appel à tous pour une mutualisation des efforts en vue de faciliter l'accès pour tous aux EnR. Il a insisté sur la nécessité d'adopter des mesures concrètes en 2015 afin de sceller un accord mondial contraignant pour maîtriser le réchauffement climatique en deçà de 2°C. Il a enfin souhaité plein succès aux travaux et a déclaré ouvert le 8^{ème} atelier du RC&D.

Après la cérémonie d'ouverture, les travaux de la journée ont été consacrés au cadrage du contexte international, notamment des négociations climat et les négociations en cours sur le développement post-2015 marqué par plusieurs communications.



Lundi 28 avril 2014

**Energies renouvelables et efficacité énergétique
en Afrique : état des lieux et enjeux dans l'agenda
international et africain**

La première journée de l'atelier a été consacrée au cadrage sur l'accès à l'énergie dans le contexte des négociations climat et de l'agenda post-2015 et un état des lieux des politiques en matière d'énergies renouvelables (EnR) et d'efficacité énergétique (EE) en Afrique. L'atelier est revenu sur les résultats de la conférence de Varsovie, les enjeux et défis pour un accord mondial à la fois réussi et ambitieux sur le climat en 2015, l'état des négociations sur l'agenda post-2015. Un accent a été mis sur le potentiel en matière EnR et EE en Afrique, les politiques régionales et nationales existantes et les défis liés à leur mise en œuvre.

1.1. Le défi de faire une place aux EnR et de l'EE dans les négociations internationales et les opportunités à saisir (Alix MAZOUNIE, RAC-France)

Il est nécessaire de défendre les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique dans les négociations internationales pour plusieurs raisons :

Un climat est en crise. Le rapport du GIEC (2013) montre que la terre s'est déjà réchauffée de 0,8°C. A minima, la planète se réchauffera de 1,7°C et au pire, atteindrait 5,5°C par rapport à 1850 : une personne sur dix dans le monde habite une zone menacée par la montée des eaux alors que la fonte de glaciers est de plus en plus rapide. Le rapport souligne également que les coûts économiques liés au changement climatique, les pertes et dommages sont énormes pour les pays et tous les continents ne pourront pas s'adapter à un réchauffement de 4°C. La Banque Mondiale et DARA ont publié des rapports qui donnent des chiffres affreux :

- \$200 milliards US par an de pertes et dommages entre 2000 et 2010,
- \$130 milliards US de pertes pour le secteur privé,
- 1,6% du PIB mondial chaque année (rapport DARA),
- 800 évènements extrêmes recensés en 2012,
- 32 millions de déplacés en 2012,
- Sandy aux USA a coûté 60 à 100 milliards de dollars et 132 morts.

L'Afrique est le continent le plus vulnérable. Il est menacé par une diminution des superficies cultivables, une perte de la biodiversité, des inondations, etc. Pour cela, il s'avère indispensable de s'appuyer sur les solutions qui permettent un développement sobre en carbone pour tous.

Une communauté internationale qui investit dans le problème et non la solution. Le GIEC, le PNUE et l'AIE considèrent que les solutions passent par :

- l'élimination des énergies fossiles progressivement, d'ici à 2050 ou 2070,
- le déploiement massif des énergies renouvelables,
- l'amélioration de l'efficacité énergétique: technologie, normes et cadres réglementaires, etc.
- l'adoption de pratiques agricoles écologiques,
- la redirection de la subvention aux énergies fossiles vers les énergies renouvelables,

- la nécessité de rediriger les \$ 30 milliards US de subvention par an vers les énergies propres jusqu'en 2029,
- la suppression des flux financiers « climaticides » des banques privées et publiques,
- le doublement les investissements annuels dans les EnR.

Le monde vit dans une situation contradictoire qui fait que la communauté internationale investit plus dans des problèmes que dans des solutions. 10% des entreprises mondiales (Shell, BP, Exxon Mobil, Chevron etc.) investissent dans des énergies fossiles et influencent les négociations. Cela a poussé la société civile à adopter plusieurs stratégies lors la COP de Varsovie. Une partie de celle-ci s'était retirée des négociations et avait marché dans les rues de la capitale polonaise.



Utiliser l'accord mondial de 2015 pour changer l'énergie et le climat avant et après 2020.

Les pays francophones d'Afrique ont un grand rôle à jouer pour faire de la question des EnR et de l'EE une question clé des négociations. Ils peuvent impulser une dynamique positive pour le climat en allant plus loin que les pays pollueurs, en publiant des « contributions nationales ambitieuses », et en se positionnant pour accéder à plus de financements climat pour lutter simultanément contre la pauvreté. Ils peuvent aussi exiger des financements publics additionnels pour enclencher cette transition et faire le choix de l'efficacité énergétique et des EnR pour un changement réel de paradigme.

1.2. L'état des négociations climat sous la Plateforme de Durban (Sandra FREITAS, AFHON, Togo)

Historique. Un retour sur l'historique et l'état des lieux des négociations à travers la plateforme de Durban a permis de planter le décor avec un ensemble de questionnements sur le futur climat, notamment sa forme juridique, son interprétation et sa place par rapport aux autres accords sur le climat. Deux éléments essentiels sont à retenir : un accord en 2015 et les stratégies & moyens pour réduire les émissions et combler le fossé existant d'ici à 2020 en matière d'action climatique.

Avant 2020. Des études réalisées par le PNUE calculent le déficit d'action et proposent des options pour son renforcement. D'un point de vue technique, il est possible de combler ce déficit à travers l'agriculture, la foresterie, la réduction du méthane, etc. Le vrai problème réside dans le manque de volonté politique. Les actions d'atténuation par les pays en développement (NAMA) ont un rôle à jouer et il faut pour cela encourager les initiatives de coopération internationales volontaires. Le Fonds Vert pourrait également permettre de

réduire les émissions et de mieux s'adapter, car les financements sont cruciaux pour un nouvel accord.

Après 2020. Un accord juridiquement contraignant, applicable à tous les pays devrait être adopté en 2015 et mis en œuvre dès 2020. En vue de renforcer la Convention-cadre, le Protocole de Kyoto y a été adjoint, mais il ne contenait d'obligations que pour les pays industrialisés. Aujourd'hui, les pays industrialisés ne reflètent plus la majorité des émissions et il faut réfléchir à des moyens de lutte plus effectifs. Mais cela pose problème, car depuis les accords de Rio en 1992, il y a une différenciation claire entre pays développés et pays en développement qui ne correspond plus à la richesse des pays, mais plutôt à leur contribution au CC. Les pays en développement, notamment les BRIC (Brésil, Russie, Inde et Chine) essaient de maintenir la différenciation (annexe 1, non annexe 1).

Sur la forme juridique, il subsiste des difficultés. Le texte de Durban propose trois options qui ne sont pas claires : le protocole, un autre instrument juridique ou un texte convenu d'un commun accord ayant valeur juridique. Il faut aussi noter qu'il existe une tension entre la forme juridique et le contenu. Certains mettent les deux en balance et pensent que si la forme est contraignante, le contenu est plus faible, s'il ne l'est pas, le contenu est fort et vice versa.

Chaque pays doit mettre sur la table sa contribution nationale pour l'effort mondial. Les contributions concernent d'abord l'atténuation et il reste à voir ce qu'il faut considérer comme contributions en termes d'adaptation et de financements. Ces contributions suffiraient-elles pour permettre de tenir le pari de limiter le réchauffement à moins de 2°C ou alors comment rendre dynamique l'accord, ajustable aux changements pour gérer les problèmes nationaux ?

Quelques éléments de discussion

Sujets de discussions	Eléments de réponses
Que signifie la contribution nationale ? et pour les pays en développement ?	C'est un nouveau terme dans le jargon des négociations. Avant, on parlait d'engagements. C'est la victoire de l'approche « bottom up » sur le top down qui a conduit à cela. Pour les PMA, cela signifie une réduction relative des émissions, et pas une réduction absolue. Et surtout une bonne direction pour attirer les investisseurs et les financeurs : projets et programmes de déploiement des EnR et de l'EE ; réforme de certaines politiques, etc.
Quel rôle la société civile peut-elle jouer pour influencer les négociations et le futur sommet de B.Ki Moon ?	Nous avons tous des obligations dans nos pays respectifs pour mobiliser nos gouvernants et nos populations : signer les prises de déclaration des réseaux, relayer des appels de réseaux, informer et renforcer la société civile, parler des opportunités du changement climatique et le danger de ne pas les prendre en compte dans les stratégies et politiques publiques.
Plateforme de Durban a remplacé la plateforme de Bali – qu'est-ce qui oblige un pays à accepter l'accord ?	Rien, tout par est par consensus et c'est précisément la limite du multilatéralisme. D'où un rôle significatif pour la société civile.
Où peut-on trouver les financements ? dans un seul fonds ?	Il existe un Fonds Vert pour le climat et d'autres mécanismes.

1.3. Sommet de Ban Ki Moon : opportunités pour le déploiement des EnR en Afrique ? (Moussa SENE, ENDA Energie/CAN West Africa, Sénégal)

Pourquoi le Sommet de Ban Ki Moon ? Après l'échec de la COP 15 à Copenhague, les Parties à la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) s'étaient accordées un an plus tard à continuer les négociations sous l'égide de la Plateforme de Durban à la place des deux pistes précédentes (CCNUCC et Protocole de Kyoto), dans l'objectif de sceller un accord en 2015. Après l'adoption de la décision à la COP 18 à Doha, Qatar, Ban Ki Moon a saisi l'occasion pour inviter les leaders mondiaux en l'occurrence les Chefs d'Etat à un sommet sur le climat en septembre 2014 à New York. A la COP 19 de Varsovie, Pologne, Ban-Ki-Moon a réitéré son invitation en demandant aux Chefs d'Etats de venir à New York avec des engagements hardis et chiffrés en matière d'atténuation et de financements.

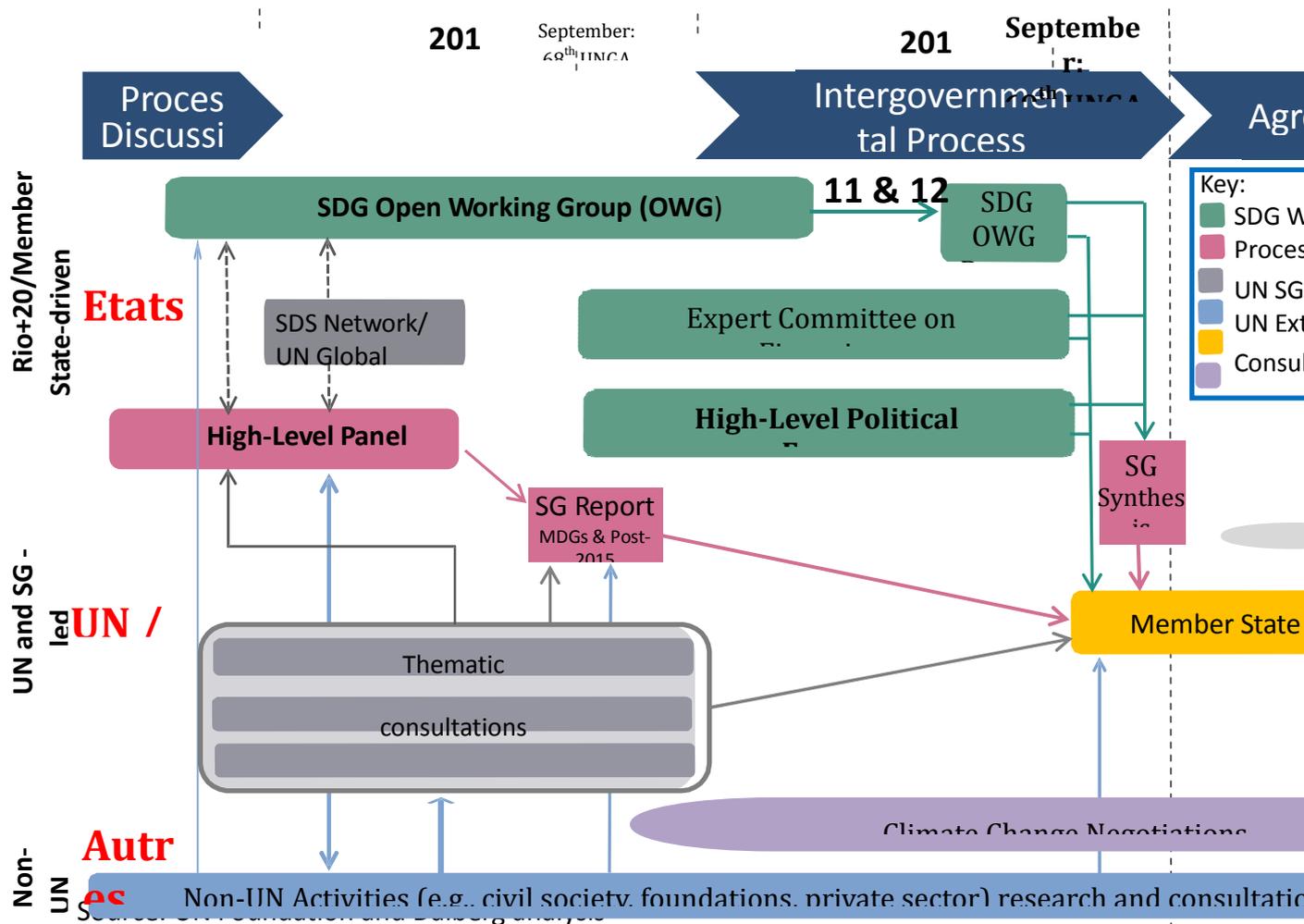
Objectif. L'objectif est de mobiliser la volonté politique pour que l'accord soit équitable et acceptable par tous. Les pays, doivent ainsi venir avec des engagements allant dans le sens de faciliter un accord en 2015.

Opportunités. Ce sommet, d'une importance non négligeable pour l'Afrique, pourrait servir de tribune pour demander au nom de l'Article 4.5 de la CCNUCC, plus de financements, un transfert effectif de technologies, le renforcement de capacités. Les dirigeants des PMA, notamment ceux de l'Afrique, doivent profiter de l'occasion pour montrer leurs efforts à faire un mix énergétique dans le sens de l'effort global et demander fermement l'effectivité de l'appui nécessaire à leurs homologues des pays développés. Pour ce faire, la société civile a un grand rôle à jouer d'ici le sommet. Elle doit s'organiser pour influencer les positions des Chefs d'Etats avant qu'ils n'arrivent à ce sommet.

1.4. L'agenda post-2015 et la place de l'efficacité énergétique, des énergies renouvelables et du climat dans les objectifs de développement durable et l'initiative SE4ALL (Jean-Philippe THOMAS, ENDA, Sénégal)

Où en est-on dans le processus post 2015 ? La place et le rôle « Climat et Energie » répondent-ils à nos attentes ?

Au niveau global. Le processus de développement de l'agenda Post-2015 se résume comme l'indique le graphique ci-après :



À la conférence de Rio+20 en 2012, tous les pays s'étaient accordés que les changements climatiques sont un obstacle majeur pour le développement durable et l'éradication de la pauvreté. Cela conforte la place importante que devrait occuper le climat et l'énergie dans les négociations pour un développement post-2015. En se basant sur le SE4ALL¹, en 2012, 1 personne sur 5 dans le monde n'avait pas accès à l'électricité. Avec les demandes persistantes émanant surtout de la société civile pour les mettre au centre des ODD post 2015, le climat et l'énergie se retrouvent chacun dans un domaine à part et sont interdépendants avec les 7 autres domaines suivants:

1. Eradication de la pauvreté, construction d'une prospérité partagée et promotion de l'égalité
2. Agriculture durable, sécurité alimentaire et nutrition
- 9- Industrialisation et promotion de l'égalité entre les nations
- 10- Villes et établissements humains durables

¹SE4All (Énergie durable pour tous - *Sustainable energy for all* - en anglais) est une initiative lancée par le secrétaire général des Nations Unies en septembre 2012. D'ici 2030, l'objectif est de fournir un accès à l'énergie à tous, de doubler l'efficacité énergétique ainsi que de doubler la part des énergies renouvelables dans le bouquet énergétique mondial.

- 11- Préservation et utilisation durable des ressources marines, océans et mers
- 14- Ecosystèmes et biodiversité
- 15- Moyens de mise en œuvre / Partenariat global pour le développement durable

Le bilan de l'intégration du climat et de l'énergie est donc assez positif comparé aux OMD.

Au niveau du continent. L'énergie et le climat sont présents dans 2 des 6 piliers de la Position commune africaine mais la transversalité manque à l'appel. Par exemple, l'énergie apparaît seulement au niveau des infrastructures alors que c'est au niveau des besoins en services énergétiques (énergie-eau, énergie-santé, énergie-cuisson) qu'elle peut être réellement déterminante.

Quelles actions engagées d'urgence ? La société civile doit notifier la transversalité du climat aux principaux responsables de la Position commune africaine en mettant en exergue, la réduction des risques de catastrophes, la biodiversité, la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse. Ces questions doivent être considérées à toutes les étapes des processus économiques, politiques et sociaux. La transition énergétique doit prendre toute sa place dans le développement du continent et doit être positionnée en relation vers les besoins des secteurs stratégiques comme l'agriculture, la production marchande, la santé, l'eau, etc.

1.5. Présentation des travaux de la Francophonie sur l'Agenda post-2015 (Ibrahima DABO, IFDD, Québec)

La Francophonie. Avec 220 millions de francophones la Francophonie couvre 77 pays et est représentée sur les 5 continents. Ces pays font le 1/3 des membres de l'ONU. Elle comprend le Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement, la Conférence Ministérielle (CMF), le Conseil Permanent (CPF), les 8 Directions de programmes et d'administration, 10 unités hors siège, 1 organe subsidiaire (IFDD), 4 opérateurs directs du Sommet (AUF, TV5 Monde, Université Senghor, AIMF) et 3 organismes consultatifs: APF, CONFEMEN et CONFJES

dans le monde,



L'Institut de la Francophonie pour le Développement Durable (IFDD). L'IFDD, auparavant IEPF, est l'organe subsidiaire de la Francophonie. Il appuie la participation des pays en développement francophones dans les négociations sur le climat, la désertification et la biodiversité et produit des guides aux négociateurs et notes de décryptage pour faciliter la compréhension du processus.

L'IFDD appuie et accompagne également les pays dans la gestion durable de l'eau et la planification énergétique à travers son initiative eau et le cadre de concertation sur l'énergie.

L'IFDD et le post 2015. Le développement post 2015 intéresse particulièrement l'IFDD et il mène des activités dans ce sens. Un groupe de réflexion est mis en place pour instituer le genre, la famine, la sécurité dans les objectifs de développement durable. Pour une meilleure gouvernance et un développement durable, l'IFDD milite en faveur des énergies durables pour tous. Il met ainsi à la disposition des pays, y compris la société civile, des outils innovants qui permettent de comprendre ce qui est préconisé dans le monde en matière d'éco-développement. Sa grille d'analyse de politiques et de stratégies énergétiques nationales est gratuite et s'adresse à tout le monde. Toutes ces actions visent un accord climat en 2015 et un développement post-2015 inclusif.



Quelques éléments de discussion

Sujets de discussions	Eléments de réponses
Comment fait-on pour financer des projets énergétiques ?	IFDD n'est pas une institution financière. Il facilite l'accès aux données, aux analyses mais pas de financements directs de projets.
Disposons-nous d'outils pour évaluer les politiques/stratégies nationales avant de les réviser ?	Oui, par la mise en place d'une grille d'analyse des politiques de développement durable. C'est un outil pratique et gratuit aussi bien pour les Etats que pour les parties prenantes. Des formations ont été organisées au Burkina, Sénégal, Mali et Côte d'Ivoire.
Sur les 30 membres du groupe de travail sur les ODD, lesquels sont africains ?	Bénin, RDC, Ghana, Tanzanie, Kenya, Maroc, etc. Deux pays du RC&D impliqués, il faudrait les consulter directement.

1.6. Quel potentiel en matière d'EnR et d'EE sur le continent africain (Abdou NDOUR, ENDA Energie/INFORSE, Sénégal)

Etat des lieux. Les Énergies Renouvelables (EnR) sont des sources d'énergies qui ne s'épuisent pas en dépit de leur utilisation. Il y a plusieurs types d'énergies renouvelables : l'hydroélectricité, le solaire (photovoltaïque et thermique), l'énergie des marées, le vent (éolienne), la géothermie, la bioénergie (bois, charbon et biochar, résidus, biogaz) et les biocarburants. Pour les énergies non renouvelables, il y a le pétrole, le charbon, le gaz naturel et l'uranium.

Tableau du potentiel énergétique en Afrique

REGION	PETROLE 10 ⁶ T	GAZ 10 ⁹ m ³	HYDRO-ELECTRICITE TWI/an	CHARBON 10 ⁶ T	URANIUM 10 ⁶ T
AFRIQUE DU NORD	7518	5847	60	74	26
AFRIQUE DE L'OUEST	4827,4	5121	105	286	71,1
AFRIQUE CENTRALE	1175	329	1022	101	22,6
AFRIQUE DE L'EST	144	144	323	220	6,6
AFRIQUE AUSTRALE	735	209	378	67 013	486,8
GLOBAL AFRIQUE	14 399,4	11 650	1 888	67 694	613,1

Sources : OPEP, CME, IFDD Cabé FALL - December 2013

25

Malgré ce potentiel énergétique dont dispose le continent africain, l'état des lieux montre une fracture entre les sous-régions africaines : l'Afrique de l'Ouest, de l'Est et Centrale utilisent plus la biomasse (60 à 80%), l'Afrique du Sud et le Maghreb font principalement recours aux énergies fossiles.

Concernant la puissance installée et consommée, la tendance est pratiquement la même selon l'UPDEA-2009. Le Maghreb et l'Afrique Australe sont en première position avec respectivement 39,8 et 50,4 GW installées contre 164850 et 252000 GWh consommés.

En 2010, 1,265 millions de personnes n'avaient pas accès à l'électricité dans le monde. En Afrique au sud du Sahara, 47% de la population n'a pas accès à l'électricité. Le taux d'électrification est de 72 à 92% au Maghreb, 3 à 30% en Afrique de l'Ouest, Centrale et Orientale et 50% en Afrique du Sud. La part des EnR dans les consommations énergétiques finales globales en 2010 est de 16,7% selon REN21-2012. Pourtant, dans chacune des sous-régions, il y a des pays à grandes potentialités hydroélectriques qui pouvaient jouer le rôle de pôle de développement et tirer les autres.

Efficacité énergétique. Quant à l'efficacité énergétique, sa conception a évolué au cours du temps. On parle de :

- économie d'énergie: réduction des consommations à service rendu équivalent ;
- utilisation rationnelle de l'énergie en incluant les substitutions énergétiques ;
- l'efficacité énergétique qui introduit la notion d'efficacité économique/optimisation des ressources ;
- sobriété énergétique qui introduit la notion de modification/réduction de l'activité.

Ainsi, 3 dimensions importantes peuvent constituer l'efficacité énergétique : le politique, la technologie et le comportement. Les niches d'efficacité énergétique sont les services domestiques (cuisson), l'éclairage et le service public (train et bus) mais aussi le transport de l'électricité.

Limites des EnR et EE et défis

Limite des EnR et EE	Défis
- Manque de politiques fortes d'EnR et d'EE	- Comment mieux assurer le transfert de technologies ?
- Manque d'accès aux technologies: tout est importé !	- Comment opérationnaliser les politiques énergétiques ?
- Coûts d'investissement élevés : EnR, EE	- Comment tirer profit des expériences à succès ?
- Manque de mécanismes de financements	- Comment accroître les financements pour l'accès aux services énergétiques modernes ?
- Manque de fiabilité des infrastructures	
- Instabilité politique et l'insécurité	
- Problème de disponibilité de données	

1.7. Politique régionale de la CEDEAO : EnR-EE pour l'accès universel à l'énergie (Emmanuel SECK, ENDA Energie, Sénégal)

Etat des lieux. La Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) regroupe 15 pays avec une population à croissance rapide (environ 300 millions). 60% de la population ouest africaine n'ont pas accès à l'électricité ; 80% utilisent la biomasse traditionnelle comme combustible de cuisson. L'intensité énergétique de la CEDEAO est très élevée comparée à d'autres régions et pays (Chine (0.46), USA (0.16), Amérique latine (0.13).

Cadre juridique et institutionnel sur les EnR et l'EE. Peu de pays de la CEDEAO ont un cadre institutionnel, législatif et réglementaire favorable au développement des EnR et l'EE alors que les ressources sont abondantes et bien réparties dans les différents pays de la CEDEAO (vent, ensoleillement, hydroélectricité). Cette situation a poussé les Etats de la CEDEAO à essayer de trouver des réponses politiques à cette crise énergétique. Le Centre Régional pour les Energies Renouvelables et l'Efficacité Energétique de la CEDEAO (CEREEC), en collaboration avec ses partenaires, a initié l'élaboration et l'adoption de deux documents de politiques régionales en matière d'EnR et d'EE (CEDEAO-PERC et CEDEAO-PEEC) dans le cadre du projet régional SEEA-WA.

Les politiques régionales en matière d'EnR et d'EE L'objectif de la Politique en matière d'efficacité énergétique de la CEDEAO (PEEC) est de doubler l'amélioration annuelle de l'efficacité énergétique à l'horizon 2020 pour atteindre un niveau comparable à ceux des leaders mondiaux. Cela signifie une diminution chaque année de 4% de la quantité d'énergie nécessaire pour produire une certaine quantité de biens et de services. Quant à la Politique en matière d'énergies renouvelables de la CEDEAO (PERC), elle a pour but d'assurer qu'une part croissante et substantielle de l'approvisionnement des Etats membres en énergie et services énergétiques : ce qui permettra un accès universel à l'énergie d'ici à 2030 et un approvisionnement plus durable et plus sûr en énergie de cuisson.

Comment la PERC et la PEEC seront mises en œuvre ? Les deux politiques seront mises œuvre selon le principe de subsidiarité. Le CEREEC développera des activités ayant une valeur ajoutée au niveau régional tandis que les États membres de la CEDEAO développeront leurs plans d'action et leurs politiques nationales en matière d'EnR et d'EE.

Quelques initiatives de la CEDEAO	
<i>Initiative sur l'éclairage efficace</i>	<i>Initiative de cuisson efficace: Wacca (West African Clean Cooking Alliance)</i>
OBJECTIF Remplacer les ampoules à incandescence par des lampes à base consommation à haut rendement énergétique. Éliminer	OBJECTIF Assurer l'accès à des combustibles et des appareils de cuisson efficaces, viables et modernes, en 2030, pour l'ensemble de la

<p>progressivement les lampes à incandescence inefficaces d'ici 2020</p> <p><u>STRATEGIES</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - L'élaboration et la validation par les experts de la CEDEAO de la stratégie régionale sur l'éclairage efficace en collaboration avec le PNUE (initiative en.lighten)- Dakar avril 2014 - Elaboration de la norme minimum de performance énergétique (MEPS) pour l'éclairage (réseau et hors réseau)- Dakar avril 2014 (en cours) 	<p>population de la CEDEAO.</p> <p><u>STRATEGIES</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Validation du plan d'action régional - WACCA : Atelier régional des parties prenantes au WACCA – Ouagadougou - avril 2013 (en cours) 
--	--

Quel rôle a joué la société civile, notamment ENDA Energie ? ENDA est un partenaire technique du CERECC- Responsable principalement du système de suivi-évaluation des performances, effets et impact des interventions du projet régional de la CEDEAO sur l'Efficacité Énergétique (SEEA-WA). Cependant, la mise en œuvre des politiques régionales de la CEDEAO PERC–PEEC reste jusqu'ici confrontée à une persistante situation d'impréparation individuelle des pays de la CEDEAO:

- Un des défis majeur est la traduction de la dynamique régionale en action concrète au niveau des pays membres de la CEDEAO (les décisions régionales tardent à être traduites en actions dans les politiques énergétiques nationales),
- Les organisations de la société civile sont censées impulser une dynamique populaire pour une meilleure appropriation des politiques régionales et des initiatives, mais elles sont très peu sensibilisées et disposent de très peu de capacités.

1.8. Un aspect spécifique de la politique Régionale sur les EnR: Les tarifs d'achat (Sandra FREITAS, AFHON, Togo)

Le concept. Théoriquement, le tarif d'achat est défini dans la politique en matière d'EnR de la CEDEAO (PERC), comme un mécanisme politique visant à favoriser la production d'énergie électrique à partir des sources d'énergies renouvelables par la fixation d'un prix de rachat suffisamment favorable de l'électricité pour stimuler les investissements privés dans ce sous-secteur.

L'Allemagne est le précurseur de ce mécanisme. Le tarif d'achat peut consister à imposer aux entreprises et aux compagnies nationales des quotas d'énergies renouvelables, un mix énergétique en achetant les énergies renouvelables produites par des privées.

Objectif. L'objectif poursuivi est de fixer un prix de rachat de l'électricité calculé sur le coût de production favorisant le développement de projets divers (éolien, solaire, etc.) et

assurant aux investisseurs la rentabilité de leur projet. Il assure aux producteurs privés identifiés d'avoir un marché garanti et un profit acceptable sur leurs investissements.

Fonctionnement et détermination du prix. Le fonctionnement est basé sur trois dispositions principales :

- garantie d'accès au réseau,
- contrats à long terme pour l'électricité produite,
- prix d'achat calculé sur le coût de production d'énergie renouvelable.

Le prix est déterminé sur la base du coût de production des renouvelables. Cependant, la fixation des prix est toujours complexe. Le prix peut varier en fonction des sources de production d'énergie, le lieu d'installation (par exemple sur un toit ou au sol), la taille des projets, et parfois par la technologie employée (solaire, éolienne, géothermique, etc.). Les tarifs sont généralement revus à la baisse au fil du temps pour suivre l'évolution technologique et les réductions de coût global. Ceci est compatible avec le maintien dans le temps des niveaux de paiement par rapport aux coûts réels de production. L'application effective des tarifs d'achats dépend de la fiabilité des réseaux électriques qui sont vétustes et des infrastructures. La société civile devrait voir comment apporter une contribution positive pour la bonne marche et un bon encadrement de ce mécanisme qui a donné de bons résultats dans certains pays.

Quelques éléments de discussion

Sujets de discussions	Eléments de réponses
Qui fixe les tarifs d'achat ? est-ce l'acheteur ou le producteur indépendant ?	Plusieurs facteurs entrent en compte : taille du projet, technologie utilisée, pays concerné. Le principe est d'arriver à un prix favorable pour le producteur et qui l'incite à investir dans la technologie. Dans la pratique, on voit une imposition du prix par les compagnies nationales/acheteurs et où parfois le prix est en deçà du prix normal.
Quelles sont les sources de financement existantes en Afrique ? Quelles sont les mesures nécessaires ?	Celui qui te prend les yeux te dira aussi où regarder. C'est le problème de financement, de technologie et de formation. Il faut aussi souligner que le prix de l'énergie en Afrique est plus cher qu'ailleurs. La publication de HBS sur tarif de rachat le montre bien. Les entreprises ont la main mise et exploitent, et le problème d'infrastructure adaptée se pose également.
Quid d'un financement du tarif de rachat par le Fonds Vert ?	Oui, le Groupe Afrique porte cette proposition, mais cela va fonctionner à condition d'avoir du capital et des investisseurs, ce qui suppose l'implication d'un secteur privé international. En réalité, l'électricité est largement subventionnée.

1.9. Répondre aux besoins en services énergétiques modernes: Au cœur des politiques énergétiques et programmes de développement (Maryse LABRIET, HELIO International, France)

Principales réflexions pour répondre aux besoins en services énergétiques modernes. Pour HELIO, Il y a trois (3) principales réflexions pour répondre aux besoins en services énergétiques modernes :

- *la cuisson propre* qui constitue un enjeu de santé publique car, selon l'OMS (mars 2014), 4.3 millions de morts prématurées dues à la pollution de l'air intérieur en 2012. En plus de tous les autres enjeux – économiques, genre, temps de collecte, déforestation, etc.
- *la résilience climatique doit être au cœur des décisions énergétiques* et cela implique une planification et une prise en compte des impacts des changements climatiques sur la production et la demande d'énergie, mais également la diversification des sources d'énergies renouvelables en tenant compte de leurs limites
- *la 3ème réflexion consiste à placer l'énergie au centre du développement économique et social.* Le Livre Blanc de la CEDEAO pour une politique régionale sur l'accès aux services énergétiques en zones périurbaines et rurales pour l'atteinte des OMD et objectifs post-2015 considère que l'énergie doit être utilisée pour répondre aux :
 - o besoins domestiques (se chauffer/refroidir, éclairer, pomper l'eau, regarder la TV, communiquer par internet, etc.)
 - o usages socio-communautaires (éclairage public, éclairage et ordinateurs pour écoles, réfrigération, équipements médicaux pour les centres de santé, etc.).
 - o usages productifs (équipements pour artisanat, agriculture, industries, et transport)

Cependant, une étude sur *l'évaluation des besoins en accès aux services énergétiques modernes (énergie solaire) des infrastructures de la santé et de l'éducation au Togo* publiée par le PNUD en 2011, montre que seules 8.7% des installations sanitaires ont accès aux services énergétiques modernes, 80% des lycées en milieux urbains sont électrifiés, pour seulement 24% dans les milieux ruraux. Les écoles primaires sont électrifiées respectivement à 10% et 2,5% et le réseau national n'atteint et ne satisfait pas ces services. Ainsi, l'Etat a fait des propositions et estimations des coûts d'accès aux services énergétiques électrifiés aux écoles et dispensaires à partir du solaire photovoltaïque, pour atteindre les OMD.

Des pistes en cours d'exploration par HELIO. Pour HELIO International, l'utilisation de l'outil TIPEE et la démarche de planification VEDA sont quelques pistes en cours pour satisfaire les besoins en services énergétiques futurs souhaités par les populations. Il faut aussi profiler des technologies et systèmes énergétiques (renouvelables, diversifiées, flexibles,

centralisées, résilientes) ainsi que de la gouvernance participative. Voir l'approche en 7 étapes en cours d'exploration au Togo sur le site internet de HELIO².

Recommandations. Quelques recommandations en matière des financements à l'endroit de la société civile :

- constituer au sein du RC&D un forum d'échanges d'informations qui pourrait être coordonné par le secrétariat du réseau,
- se mobiliser pour identifier le cheminement des requêtes au niveau local,
- voir au niveau des ministères (énergie, environnement) s'il y a des requêtes en cours et par qui elles sont préparées,
- définir l'éligibilité du demandeur (ministère, collectivité territoriale, institutions internationales, bailleurs, ONG...),
- préparer dès maintenant des pré-requêtes et "tester" auprès des DUE et du consortium leur éligibilité (contenu et nature du demandeur).

1.10. Zoom sur la politique énergétique du Togo (Traoré TCHAKPIDE, Direction Générale de l'Énergie, Togo)

Cadre normatif et institutionnel du Togo en matière énergétique. Le Togo a, depuis 1978, conclu avec le Bénin voisin un accord appelé Accord bénino-togolais qui régit la distribution de l'électricité dans les deux pays. De cet accord est née la Compagnie Electrique du Bénin (CEB) qui est l'organe de distribution de l'énergie dans les deux pays. Elle vend aux compagnies nationales de l'énergie électrique. Les deux pays sont maintenant dotés d'un nouveau code qui libéralise la production énergétique. Il y a également eu des réformes au Togo dans le sous-secteur de l'électricité, où la capacité de la production a été développée avec la mise en service d'une centrale de 100 MW détenue et exploitée par Contour Global, un investisseur privé. Un conseil d'administration a été mis en place à la Compagnie d'Énergie Electrique du Togo (CEET), la compagnie nationale.

Potentiel. L'inventaire des ressources hydroélectriques au Togo (1984) évalue le potentiel hydroélectrique à 19 sites identifiés répartis sur le territoire en excluant les trois gros aménagements de Nangbeto, d'Adjarala et de Tététou sur le Mono. Cet inventaire nécessite une actualisation pour prendre en compte les sites favorables au développement de la micro-hydraulique. Mais ce potentiel n'est pas à l'abri des changements climatiques qui indiquent que le bassin du Mono pourrait connaître une baisse de pluie tandis que celui de l'Oti situé au Nord du pays connaîtrait une augmentation.

Principales initiatives à mettre en œuvre. Pour promouvoir une efficacité énergétique au Togo, les principales initiatives à mettre en œuvre sont, entre autres :

- L'adaptation des cadres institutionnel et réglementaire ;
- La vulgarisation de foyers améliorés ;

² www.helio-international.org

- La formation des artisans à la fabrication des foyers à gaz localement ;
- La sensibilisation des acteurs sur les meilleures techniques de carbonisation ;
- La conduite des audits énergétiques des industries.

En ce qui concerne les EnR, le Togo a bénéficié d'un financement du FEM pour doter le pays des lampes solaires dont 400 ont déjà été implantées dans le pays. Actuellement, les normes minimales d'efficacité sont en train d'être révisées pour l'industrie et le bâtiment.

Travaux en sous-groupe sur cinq politiques nationales (au Maroc, au Cameroun, au Sénégal, au Togo-Bénin et au Niger) pour identifier les défis et opportunités pour le développement des EnR et l'amélioration de l'EE

L'exercice a permis aux participants de se répartir en 5 sous-groupes autour de 5 politiques nationales du Maroc, Cameroun, Sénégal, Togo-Bénin et Niger afin d'identifier pour chacun d'eux:

- les opportunités et les contraintes de développement des EnR et de l'EE, pour qui et comment ?
- L'acceptabilité sociale des EnR.

Les présentations centralisées pour ces résultats se trouvent en annexe 2.

Mardi 29 avril 2014

**Energies renouvelables et efficacité énergétique
pour un accès à tous aux services énergétiques
modernes en Afrique : quelles pratiques réussies
au niveau local ?**

La deuxième journée de l'atelier a démarré par la restitution des travaux de groupe du premier jour. Cette journée a été essentiellement consacrée aux échanges et partages sur des expériences réussies en matière des EnR et EE au niveau local et qui mériteraient d'être valorisés dans les médias et auprès des décideurs pour les convaincre que les EnR sont une solution pour leurs communautés. La session s'est appuyée sur des cas pratiques réussis pour appeler au déploiement et au changement d'échelle. Les pratiques ciblées ont porté prioritairement sur les secteurs de l'agriculture, l'élevage, la pêche, la production alimentaire, les PMI/PME, l'environnement et le développement local.

2.1. Les foyers améliorés au Bénin et au Mali (Is Deen AKAMBI/EcoBénin et Maiga Mouhamadou FARKA/Amade Pelcode Mali)

Deux communications ont porté sur les foyers améliorés : foyer WANROU autour du Parc National de la Pendjari au Bénin et foyer de type LORENA diffusés au Mali.

🦋 Promotion du foyer amélioré Wanrou autour du Parc national de la Pendjari (Is Deen O. AKAMBI, ECO-BENIN)

Contexte. Au Bénin, 5 200 000 tonnes de bois de feu sont consommées pour la cuisson. Avant le projet, c'était 90% des femmes qui utilisaient des foyers traditionnels à trois pierres.



Objectifs du projet FAEB :

- Réduire la déforestation et la dégradation des terres par l'amélioration des rendements énergétiques dans les ménages ;
- Promouvoir des activités agricoles durables face aux changements climatiques autour des réserves protégées du Nord Bénin.



Activités. Formation de 400 monitrices; fabriquer et diffuser 12000 FAE,

- Appui à 300 ménages en agriculture familiale utilisant des itinéraires techniques adaptés aux changements climatiques, (variété améliorée, package technologique: goutte à goutte)
- Formation d'une équipe locale pour l'élaboration du projet Carbone
- Réalisation des tests sur le FAE.

Résultats. Au bout de 15 mois :

- 1500 foyers améliorés ont été construits et utilisés ;
- 07 clubs environnement mis en place et fonctionnels ;
- 150 ME formées et aptes à former à leur tour.

Coût d'un foyer Wanrou. Au cours du projet, le coût d'un foyer est de 27.500 FCFA. Ce coût prend en compte les séances de sensibilisation et la production de manuels didactiques

Reproductibilité. Ils sont faciles à construire, et l'argile utilisé pour sa construction peut être remplacé par la terre de termitière ou la terre de barre (disponible dans les localités). La contrainte majeure porte sur le fait que seules les femmes âgées peuvent traditionnellement travailler l'argile.

Leçons et perspectives. Les résultats des derniers tests de terrain révèlent que le foyer est efficace à 23% (pourcentage de chaleur utilisé total) avec un temps d'ébullition de 2,5 min pour un litre d'eau sur le foyer de taille 6. Mais ce sont des données provisoires à confirmer par un laboratoire accrédité. Les foyers en usage utilisent en moyenne 45kg de bois pour préparer 100 litres de Tchoukoutou (bière locale à base de mil germée. Avec les tests préliminaires réalisés sur le FAE, l'économie de bois est de 60% pour la même quantité de boisson. Il serait alors utile de vulgariser ce type de foyer.

✎ Les foyers améliorés de type LORENA au Mali (Maiga Mouhamadou Farka, AMADE PELCODE, Mali)

Contexte. Le bois reste le principal combustible au Mali. Environ 80% des besoins énergétiques des ménages maliens sont satisfaits par des ressources de la biomasse (bois de chauffe et charbon). Après plusieurs décennies de promotion des équipements performants de cuisson, le taux de pénétration de ces équipements reste encore en-deçà de 67%. Au regard de ce constat, il s'avère nécessaire de vulgariser des équipements performants de cuisson, tels que le foyer de type Lorena.



Les activités

- Formation de 8 animateurs sur la confection du foyer amélioré Lorena
- Enquête menée auprès des élus, leaders communautaires, les associations féminines, les services techniques sur l'état des lieux sur la construction des foyers améliorés
- Formation de 200 acteurs locaux sur la confection de foyer amélioré Lorena
- Vulgarisation du foyer dans 12 localités
- Suivi de l'impact et des changements



Les avantages et inconvénients du foyer amélioré de type Lorena

Avantages	Inconvénients
<ul style="list-style-type: none"> - Il a une efficacité de 30 % (en moyenne par rapport aux foyers traditionnels à trois pierres) - Il permet d'avoir des économies de bois de chauffage de 50 à 60% par rapport aux foyers traditionnels - Il réduit considérablement la fumée lors de la cuisson - Il ne coûte pas cher, car il est construit avec des matériaux locaux. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le manque de technicité pour l'entretien des foyers en banco ; - L'attachement coutumier au foyer traditionnel ; - La difficulté d'acquisition des matériels techniques de construction (moules et gabarries) pour la construction.

La sensibilisation pour la vulgarisation des foyers améliorés est un travail de longue haleine qui demande un changement de comportement des populations aussi bien urbaines que rurales. Pour aboutir à des résultats probants il faut nécessairement passer par des actions de sensibilisation et de formation théorique et pratique sur les techniques de construction et d'utilisation des foyers améliorés.

2.2. Développement de l'entrepreneuriat rural en énergie: cas de la boulangerie traditionnelle améliorée au Sénégal (Abdou NDOUR, ENDA / INFORSE, Sénégal)

Contexte. Au Sénégal, le pain local « *tapa lapa* » est très fortement consommé, seul pain disponible en milieu rural (Peul & Diola). En 1977, la loi (77-38) a été votée pour interdire l'implantation des fours traditionnels dans des agglomérations de plus de 10.000 habitants. Cette situation a provoqué une carence de pain dans certaines zones et à certaines périodes. En conséquence, le pain est produit dans des conditions dérisoires avec l'utilisation de technologies non efficaces.



Avantages et enjeux

Avantages	Enjeux
<ul style="list-style-type: none"> - Le gain de temps de cuisson (10 à 15 mn) avec 120 pains en moyenne par rotation ; - Le gain de temps de chauffage variant entre 4 à 15mn au lieu de 1 heure pour les boulangeries classiques. Les boulangeries traditionnelles nous 	<ul style="list-style-type: none"> - La modernisation de la filière de boulangerie; - Le développement de l'entrepreneuriat local ; - La création d'emplois et à la réduction de l'exode rural

<p>font faire une économie de 1/3 combustibles (bois de chauffe) avec l'utilisation des fours mixtes, multi-combustibles : gaz, biogaz, bois et charbon.</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'amélioration de l'hygiène et la propreté des lieux. - La disponibilité du four en toute période (hivernage, matin et soir). 	<ul style="list-style-type: none"> - Le renforcement du pouvoir économique des femmes - La promotion de la préservation de l'environnement - La réduction des émissions GES.
---	---



Analyse financière. Le tableau ci-dessous présente une analyse financière des différents modèles économiques.

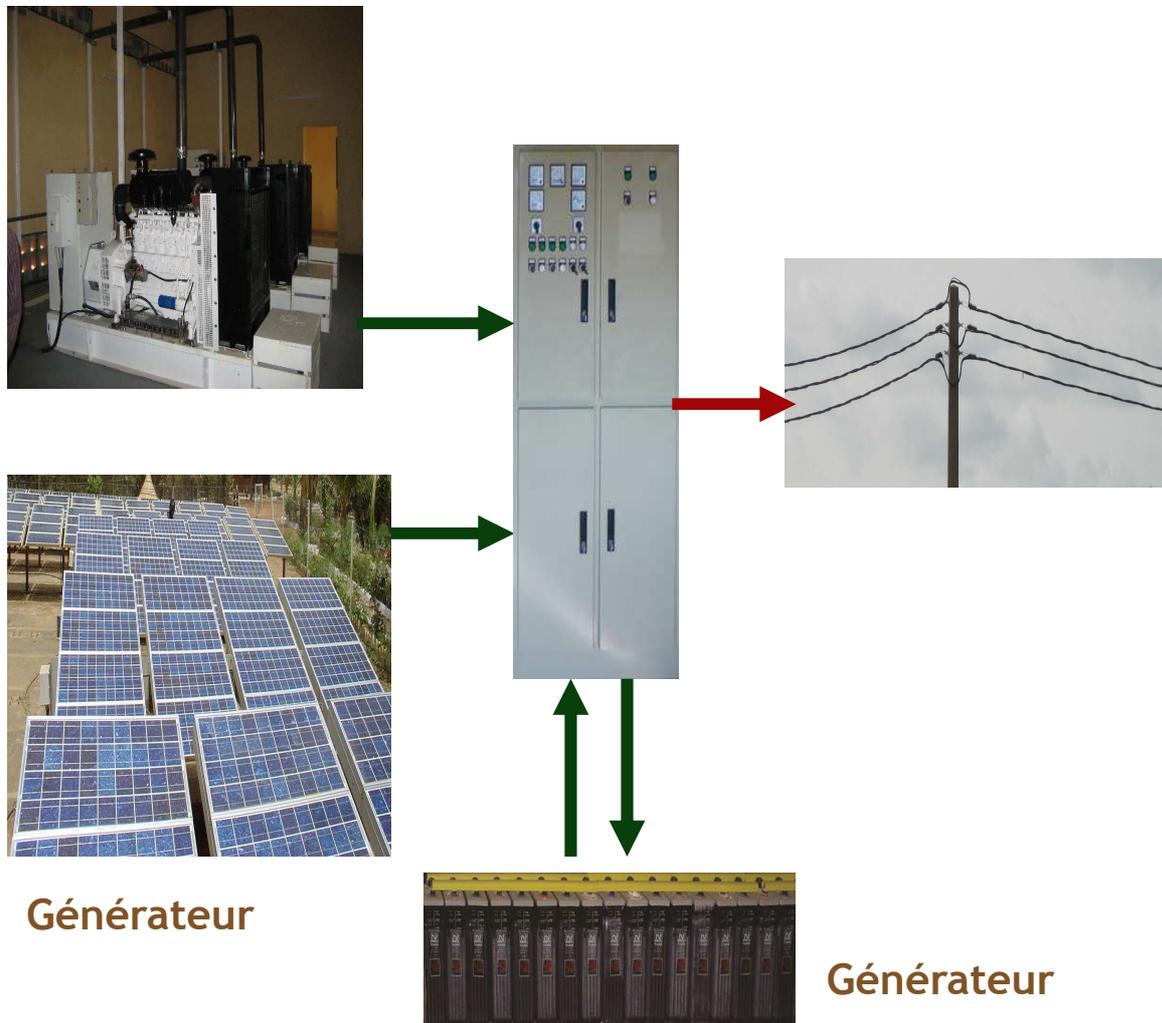
	Malika			Bakoumbel		Ndiagianiao		MOYENNE
Quantité de pains vendus / jour	200			120		119		146
Prix de vente unitaire	100			100		100		146
Chiffre d'affaire journalier	20 000			12 000		11 900		146
Charges de production (FCFA)	CU	Qté	Coût total	Qté	Coût Total	Quantité	Coût Total	
Farine	450	20	9 000	12	5 400	10	4 500	6 300
Gaz	3 800	0	950	0	950	8 500	425	775
Levure	2	250	500	150	300	125	250	350
Magimix	3	100	300		0	50	150	150
Sel	-	-	0	150	0		0	0
Somme	-	-	10 750		6 650		5 325	7 575
Bénéfice/j			9 250		5 350		6 575	7 058
Bénéfice mensuel			240 500		139 100		170 950	183 517

Perspectives. Au regard des avantages que procurent ces boulangeries modernes, l'Etat Sénégalais a décidé de diffuser 1000 boulangeries améliorées; créer 3000 emplois directs et 5000 emplois indirects ; améliorer la rentabilité financière d'au moins 20% par la qualité du pain. Il prévoit en plus le renforcement de la sécurité alimentaire par la formation et la sensibilisation des boulangers sur des techniques de production, l'hygiène, la qualité, la gestion financière. Il prévoit la mise en place d'un mécanisme de financement attractif, de réduction des émissions de CO2.

2.3. Système hybride pour l'électrification rurale au Mali (Maman Zakara, Réseau Climat, Mali)

Contexte. Le Mali a un faible taux d'électrification rurale (1% en 2003) avec 80% de centrales fonctionnant au gasoil. Pour arriver au bout des problèmes d'électrification, l'Etat a créé une agence d'électrification rurale (AMADER). Le coût de fonctionnement est exorbitant pour les opérateurs soit 250 FCFA contre 100 FCFA le KWh sur le réseau national. La faible capacité financière des entreprises privées opérant dans le secteur énergétique double la hausse des prix d'hydrocarbures alors que le coût des panneaux solaires ne fait que baisser. Comme solution, il a été développé le partenariat public privé (PPP) pour la fourniture d'électricité à travers les systèmes hybrides décentralisés d'énergie.

Le concept. Le système hybride de production de l'énergie est celui qui combine et exploite plusieurs sources. Il regroupe deux parties: le solaire et le diesel.



Cas de projet l'installation hybride de Ouélessebouyou. Il a été mis en place par une société privée ZED-SA pour alimenter en électricité ladite ville. Le projet décrit est une hybridation de la centrale thermique diesel (2x275 kVA, 400 kW de puissance pointe) avec un champ photovoltaïque de 216 kWc et un parc de batteries OPzV de 1600 kWh. Le système UPS est

composé de trois onduleurs Protect 4.33 de AEG Power Solutions, de 220 kVA chacun. Il alimente environ 500 habitations. L'hybridation permet de mettre à l'arrêt les groupes électrogènes pendant la journée et de réduire leur utilisation de 75%.

Usage productif de l'énergie du système hybride. Les domaines d'utilisation de cette énergie sont entre autre l'éclairage, l'audiovisuel, la recharge de batterie et de téléphone, la menuiserie métallique, le commerce de l'eau fraîche et de la glace, la vente de boissons de rafraichissement, le développement de la restauration, la conservation des médicaments, le commerce des équipements électriques. Le projet a fortement participé au développement du commerce local et de l'audiovisuel. La menuiserie métallique est désormais possible dans le milieu avec l'arrivée du système hybride.



Avantages et enjeux du système

Avantages	Contraintes	Enjeux
<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de la qualité du service - Extension de la durée du service aux heures de faible demande - Réduction de la consommation de carburant - Diminution de l'utilisation du groupe électrogène (énergie fossile) 	<ul style="list-style-type: none"> - Difficulté d'accès au capital d'investissement de départ qui est souvent très élevé - Faible disponibilité des ressources humaines qualifiées - Intermittence du rayonnement solaire 	<ul style="list-style-type: none"> - A l'heure actuelle la technologie hybride PV-diesel appliquée à l'électrification rurale nécessite encore des mécanismes de subvention - La technologie est significativement plus complexe que les solutions basées sur un groupe électrogène seul

Perspectives. Des localités en nombre de quatre(4) sont récemment électrifiées par le système hybride; 30 villages seront hybridés par la Facilité d'Énergie Renouvelable de

l'IRENA et du Fonds D'Abu Dhabi pour le Développement (FADD) ; le SREP (Scaling Up Renewable Energy Programme) aura une fenêtre dédiée aux systèmes hydrides.

2.4. La micro-hydro-électricité au Cameroun (Michel TAKAM, ADEID, Cameroun)

Le contexte. Le Cameroun dispose du deuxième potentiel en hydroélectricité en Afrique subsaharienne (20 000 MW équipables pour une énergie de 115 TWh dont 1000 MW exploités). Sur le plan national, moins de 20% de la zone rurale a accès à l'électricité, ce qui a pour conséquence la faible capacité de transformation des produits agricoles locaux et la faiblesse des mesures incitatives pour les investisseurs.

Les réalisations de l'ADEID. Les réalisations sont des unités de 2 à 30 kW. Depuis environ deux décennies, ADEID-Cameroun œuvre à

la promotion des énergies renouvelables en vue d'améliorer l'accès des populations rurales à une énergie propre. Les objectifs poursuivis ont évolué de l'accès à l'électricité des ménages tout court aux services énergétiques divers. Les principales réalisations sont :

- la construction des micro-centrales hydroélectriques,
- la construction et l'extension des lignes de transport locales,
- l'offre des services énergétiques aux ménages, petites entreprises artisanales ou agricoles.



Les impacts et contraintes

Effets et impacts	Contraintes et difficultés
<ul style="list-style-type: none"> - L'accès aux services énergétiques de base a permis d'améliorer le développement de l'entrepreneuriat vert avec le développement des petites unités artisanales ou agroalimentaires, - 15 Microcentrales sont construites, ce qui a permis à plus de 500 ménages d'être connectés, ainsi que plus de 50 centres sociaux dont les écoles, services étatiques, centres de santé, églises etc. - Le CREGE (Councils for Renewable Energies and Green Economy) est créé, - Les communes et le Gouvernement sont plus que jamais engagés. 	<ul style="list-style-type: none"> - L'absence de cadre législatif spécifique aux EnR, - La technologie, la qualité des équipements et des routes, le financement et le cadre législatif et réglementaire sont peu favorables.

Les perspectives. ADEID projette de mettre en œuvre le projet ERD RUMPI AER sur financement de l'UE avec un potentiel de 2 à 5 MW pour alimenter près de 100 localités dans le Sud-Ouest du pays.



Quelques éléments de discussion

Sujets de discussions	Elements de réponse
Qui paie ? combien en redevance ? Comment se fait le paiement ?	Les villages gèrent eux-mêmes. Des réunions ont été organisées pour créer le comité et ensuite le comité fixe le prix. Le principe du compteur pré-payé est développé.
Comment maintenez-vous les équipements ?	Une équipe est formée à l'entretien et un système de puce téléphonique permet d'envoyer des informations lorsqu'il y a problème avec la technologie.
Réalisez-vous des études de faisabilité avant de vous implanter ?	Oui, y compris des études de pré-faisabilité pour identifier les dépenses en énergie des ménages. Cela peut prendre une dizaine de jours et se fait avec les villageois.

2.5. La méthanisation au Sénégal : le biogaz domestique et industriel (Abdou NDOUR, ENDA Energie/INFORSE, Sénégal)

Le contexte. Tout comme au Burkina Faso et au Rwanda, le Sénégal a mis en place un programme national de développement du biogaz a été mis en place. Les dépenses énergétiques sont très importantes chez les ménages, notamment avec les combustibles ligneux à hauteur de 84%. Il est alors nécessaire de développer des alternatives pour le combustible domestique.

Le but du PNB-SN. Le Programme national de développement du biogaz (PNB-SN) vise à fournir aux ménages ruraux une source d'énergie tant pour la cuisson des aliments que pour l'éclairage, ainsi que de l'engrais organique pour soutenir leurs activités agricoles.

Les résultats attendus du PNB-SN. Installation de 8000 biodigesteurs à l'échelle nationale,

- Fourniture d'une énergie de cuisson et de l'éclairage aux ménages ruraux,
- Amélioration de l'exploitation agricole grâce à la fumure organique,
- Établissement d'un cadre infrastructurel permettant le fonctionnement permanent de biodigesteurs.
- Contribution à la politique de stabulation en matière d'élevage.



Le plan de financement. Le plan de financement des biodigesteurs de 04 à 18m³ se présente comme suit :

	4m3	6m3	8m3	10 m3	12 m3	14m3	16m3	18m3
Prix de vente	353 575	402 622	449 773	512 884	588 883	643 278	694 406	728 973
Subvention de l'État	160 000							
Autres Subventions	0	0	0	0	0	0	0	0
Montant à financer après subvention	193 575	242 622	289 773	352 884	428 883	483 278	534 406	568 973

Les opportunités du PNB et les barrières. Le PNB offre plusieurs opportunités : création d'emplois, activités économiques viables, développement de l'artisanat, des activités génératrices de revenus, etc. Les barrières concernent l'acceptabilité sociale et la généralisation de cette technique auprès d'un plus large public.

Impact sur les rendements des cultures

Type de fertilisant	Rendements			
	Chou	Maïs	Soya bean	Tomate
Engrais chimique	60.32 Tonnes	5.68 Tonnes	653 Kg	27.7 Tonnes
Effluent liquide	57.78 Tonnes	5.80 Tonnes	618 Kg	38.87 Tonne
Compost de l'effluent	64.17	6.78 Tonnes	661 Kg	41 Tonnes
Effluent séché	54.48	6.02 Tonnes	656 Kg	42.05 Tonne

2.6. Partenariat public-privé sur les mini-réseaux : cas du Sénégal (Djimingue NANASTA / Abdou NDOUR, ENDA Energie/INFORSE, Sénégal)

Contexte. 70% de la population n'a pas accès à l'électricité. En outre, cette consommation se révèle disparate. En plus, il existe d'énormes pertes dans la production et dans les transports. 90% de la production d'électricité est thermique. La demande est de plus en plus forte, les mécanismes de développement de l'Électrification Rurale Décentralisée (ERD) sont faibles ainsi que les politiques d'électrification rurale. L'insécurité énergétique est grandissante due à la dépendance totale en fuel vis-à-vis de l'extérieur et au coût de plus en plus élevé.

Le concept. Le partenariat public-privé (PPP) est « l'ensemble des relations possibles entre secteurs public et privé dans le but de permettre la délivrance de services qui sont traditionnellement assurés par l'Etat. Il vise à contribuer efficacement à l'atteinte des objectifs de développement avec de meilleurs rapports qualité/prix. Il constitue la réponse à la mobilisation des ressources pour le financement public, sans alourdir l'endettement du pays. Les PPP peuvent se limiter à une délégation de service à assurer et à un partage des investissements à réaliser, en particulier de ceux relatifs aux infrastructures si indispensables au développement économique.

Pourquoi utiliser le PPP pour promouvoir l'électrification rurale ? Le PPP est un mécanisme qui peut être utilisé pour l'atteindre des OMD avec un meilleur rapport qualité-prix et une



prise en charge des investissements. Il n'est pas une panacée, mais permet de démocratiser l'accès à l'électricité et d'intéresser plusieurs partenaires pour la promotion des énergies renouvelables. A long terme, il rend le coût de l'électricité abordable pendant que le prix des hydrocarbures va continuer d'augmenter.

Exemples. Au Sénégal, le PPP a permis la création de l'Agence Sénégalaise d'Electrification Rurale (ASER) et d'une Commission de Régulation du Secteur de l'Électricité (CRSE). Au niveau politique, un certain nombre d'actions – lois sur le secteur de l'énergie promouvant les EnR -, ont été développées. Le PPP a permis la mise en place d'une convention garantissant des avantages fiscaux aux opérateurs privés devant intervenir dans l'électrification rurale.

Résultats. L'agence a divisé les zones rurales en 10 concessions qui ont été attribuées au secteur privé. Le taux d'électrification rurale est passé de 8% en 2000 à 24% en 2010. Le développement de plusieurs mini-centrales villageoises, dont certaines sont solaires et d'autres hybrides pour différents usages.

Barrières

Sociaux	<ul style="list-style-type: none"> • Habitat dispersé • faiblesse de la demande
Economiques	<ul style="list-style-type: none"> • Pauvreté locale • coût de production élevé • modèles de gestion variés
Technologiques	<ul style="list-style-type: none"> • Capacité limitée • Discontinuité des services: intermittence • Qualité : chute de tension et pertes (fiabilité)
Financière	<ul style="list-style-type: none"> • Tarification : Absence de Péréquation • Manque de produits financiers appropriés / mini-réseaux (ERD)
Politiques	<ul style="list-style-type: none"> • Manque d'un cadre législatif et réglementaire cohérent • Difficultés/lenteur de mise en œuvre de politique : Loi sur EnR/ FIT • Manque de vision à long terme de l'ER • Faible implication dans les politiques locales / Energie n'est pas une compétence décentralisée • Faibles mesures incitatives / implication réelle d'autres acteurs = PPP

Pour un déploiement réussi des énergies renouvelables, le PPP indispensable. La promotion des EnR possible à travers les mini-réseaux. L'énergie ne fait pas partie des compétences décentralisées. La solution serait de l'introduire dans les plans de développement locaux.

Pourquoi et comment les partenariats publics-privés peuvent se révéler utiles

Vu les maigres moyens de l'Etat, les PPP permettent de réaliser des infrastructures favorables au déploiement des EnR qui seraient autrement infaisables. Ce type de partenariat permet de mutualiser les ressources aussi bien financières que techniques.

Les PPP permettent de valoriser le secteur privé national. C'est un système qui permet aussi de valoriser le secteur privé national, soit en permettant à des entreprises existantes de diversifier ou renforcer leurs activités, soit en créant de nouvelles entités. Au Mali par exemple, le PPP sur les EnR a permis de créer plus de 60 entreprises/opérateurs là où il n'y en avait que quelques-unes auparavant. Au Sénégal, ils permettent à des communes de fournir des services énergétiques qui autrement seraient trop chers.

Les PPP permettent de renforcer les taux d'électrification rurale. Au Mali, le taux d'électrification rurale aux EnR est passé de 1% en 2003 à 17% en 2012. On recense plus de 115 projets. 1/5 des villages électrifiés le sont aux EnR (système hybride et biogaz). Au Sénégal, le taux d'électrification rurale est passé de 8% en 2000 à 24% en 2010. La bonne nouvelle aussi, c'est que des fonds se mettent en place pour appuyer le déploiement des EnR dans le mix électrique, notamment un fonds IRENA et le GEF.

Les PPP peuvent déployer les alternatives autonomes, décentralisées et renouvelables à un coût avantageux sur le long terme. Et répondre à un besoin d'électrification rapide. Il y a

un avantage financier/économique au long terme vu que le prix des hydrocarbures va augmenter de plus en plus. En outre, dans de nombreux cas, l'électrification de zones isolées coûte très cher s'il s'agit de raccorder des villages aux centrales électriques. Tirer 200 km de fils électriques pour 50 villageois ne fait pas sens. Dans ce contexte, les alternatives renouvelables deviennent économiquement raisonnable et peuvent faire l'objet de PPP mobilisant des ressources domestiques tout en bénéficiant aux communautés locales.

Un rôle pour la société civile ? La société civile peut jouer un rôle pour que les taux accordés par les banques d'investissement ne défavorisent pas le consommateur final et favorise l'accès de toutes les communes, et créer des emplois « verts » localement. La société civile peut également œuvrer pour garantir de la qualité de ces partenariats pour qu'ils bénéficient toujours aux communautés en priorité.

Travaux en sous-groupe sur les opportunités et les contraintes pour le déploiement des EnR et l'EE dans les pays

Trois groupes de travail ont été constitués autour de trois pays (Cameroun, Maroc, Niger) pour identifier les opportunités et les contraintes liées au développement des EnR et l'EE. Les conclusions issues des échanges figurent en annexe 3 du présent rapport.

Une réunion de travail de PACJA Afrique de l'ouest

Dans la soirée de ce 2^{ème} jour, une réunion PACJA a eu lieu avec en discussion les points suivants :

- Quelle est notre vision ?
- Quelle est notre force de proposition ?
- Comment réorganiser le PACJA en Afrique Francophone ?
- Définir le rôle des plateformes nationales.

Mercredi 30 avril 2014

**Energies renouvelables et efficacité énergétique pour un accès à
tous aux services énergétiques modernes en Afrique:**

**Construire un message politique et une stratégie
de plaidoyer**

La troisième journée de l'atelier a été consacrée à la construction de discours positifs sur les bénéfices et les stratégies de plaidoyer et de communication autour des EnR et EE. Cette session a permis de réfléchir sur la stratégie de communication à adopter pour valoriser les bénéfices liés à l'utilisation des EnR et EE dans le but d'influencer les politiques locales, nationales, régionales et internationales. Les objectifs visés étaient de définir une vision partagée et le message qu'on veut porter tous ensemble, d'identifier les forces du réseau, les moments et les synergies pour s'en servir afin de planifier les actions et s'entraîner à porter les messages.

Pour commencer, une série de quatre communications ont été faites pour donner une inspiration aux participations sur le travail de la journée. Ensuite, deux groupes de travail ont été organisés : le premier sur la vision énergétique et le second sur la stratégie d'influence. Ils ont été suivis de deux exercices de communication pour créer des messages en direction des médias et les décideurs pour la promotion des énergies renouvelables.

« Tout seul, on va peut être plus VITE mais ensemble on va plus LOIN »

3.1. Introduction à la journée : Plaidoyer pour l'accès à l'énergie propre pour tous en Afrique francophone : Notre avenir, notre droit, nos choix! (Alix Mazounie, RAC, France)

Contexte. La pauvreté et l'insécurité énergétique sont endémiques. Seulement 14% des foyers en zone rurale ont accès à l'électricité en Afrique. L'instabilité de la production affecte la croissance économique et coûte cher en diesel aux populations et gouvernants, sans oublier la dégradation environnementale et la pollution de l'air. La consommation sera au moins multipliée par 10 d'ici 2030 en Afrique. Les prix aussi vont augmenter avec la raréfaction des ressources fossiles. Il faut donc anticiper.

A la COP21 et dans l'agenda post-2015

- Les PED peuvent impulser une dynamique positive pour le climat en allant plus loin que les pays pollueurs
- En publiant des « contributions nationales ambitieuses » (programmes, projets, pour le développement des EnR, les PED peuvent se positionner pour accéder à plus de financements climat pour lutter simultanément contre la pauvreté ;
- Ils peuvent exiger la réorientation de l'APD dans cette direction,
- Ils peuvent exiger que le secteur privé ne pollue plus,
- Ils peuvent exiger des financements publics additionnels pour enclencher cette transition,
- Ils peuvent changer la donne mondiale en faisant le choix de l'efficacité énergétique et des EnR.

Défis à relever par la société civile. Six (6) défis sont à relever par la société civile (Analyse fondée sur un papier de HBS Nigeria) :

1. *Lutter contre la dépendance au charbon.* Le charbon correspond à 40% de la production électrique mondiale. Il est responsable de plus de 72% des émissions de CO₂, entraîne plus de mortalité et problèmes respiratoires, la dégradation de l'environnement au bénéfice des grandes entreprises, la création d'une dépendance sur une ressource de plus en plus chère et rare. Il faut demander aux gouvernements le droit d'avoir le choix et proposer des alternatives.
2. *Lutter contre les effets pervers des subventions à la consommation du diesel et au kérosène.* Selon l'IRENA, les EnR coûtent moins cher que les générateurs au diesel ou les raccordements à un réseau instable. Mais les subventions faussent les prix et empêchent l'investissement dans les EnR. Il faut que ces subventions soient progressivement redirigées vers les projets EnR pro-pauvres.
3. *Privilégier l'énergie décentralisée.* Le réseau est à un stade embryonnaire et créer l'infrastructure stable coûte cher et n'est pas adaptée aux zones rurales. Le statu quo est lié au fait que 60% de l'énergie produite est absorbée pour les entreprises. Ce sont les

consommateurs qui paient le prix fort car les gouvernements investissent dans les centrales et les politiques pro-multinationales plutôt que les initiatives décentralisées/mini ou hors-réseau pour les populations. 60% de l'accès à l'électricité pour tous d'ici 2030 sera hors-réseaux ou via des mini-réseaux. Mais il faut des politiques publiques informées pour prendre ces décisions.

4. *Développer l'économie locale et l'emploi dans les EnR et de l'EE.* Le marché de l'approvisionnement en énergie en zone rurale est sous-exploité et représente un fort potentiel en création d'emplois locaux. Cela aidera aussi les communautés marginalisées et luttera contre l'exode rural.
5. *S'assurer que les femmes sont actrices et vecteurs du déploiement des EnR et de l'EE.* L'accès à l'énergie/pauvreté énergétique est actuellement marqué par l'inégalité homme/femme. C'est une excellente raison de réformer les politiques énergétiques en Afrique. Les politiques de déploiement des EnR doivent en tenir compte!
6. *Exiger une gouvernance citoyenne de l'énergie.* Nous avons le droit à l'énergie de notre choix. Il faut favoriser l'accès aux EnR/EE pour les communautés: micro-crédit, subventions, formation aux techniques et technologie. Il faut voter pour l'accès à l'énergie propre et décentralisée.

3.2. Partage d'expérience sur la campagne Power shift, (Christian HOUNKANOU, JVE, Bénin)

L'initiative. La Campagne Global Power shift est une initiative du mouvement 350.org qui vise à promouvoir la promotion d'une énergie renouvelable et propre. Elle porte surtout sur les questions d'adaptation aux changements climatique et l'accès aux énergies propres. Ainsi il a été décidé que les 05 mai de chaque année, une action climatique soit menée dans les pays membres de l'initiative.

Objectifs

- Autonomiser des groupes de jeunes.
- Contribuer aux efforts nationaux visant un accès à l'énergie pour tous.

Activités

- Sensibilisation des groupes cibles sur les impacts locaux du changement climatique et des options d'adaptation réponses adaptées,



- Plaidoyers pour inciter le gouvernement à la mise en œuvre de politiques d'énergies renouvelables (faire en sorte que les collèges, les universités, les lieux de travail, passent aux énergies solaire et renouvelables),
- Camp sous-régional prévu pour août 2014.
- Publications / Campagnes en ligne / Pétition pour interdire la subvention des énergies fossiles.

3.3. L'Alliance Clean Cookstoves: un outils de plaidoyer pour les EnR et l'EE (Claudia AMEGANKPOE, ECO ECOLO, Bénin)

Contexte. Chaque jour, près de 3 milliards de personnes utilisent des combustibles solides pour cuire leur nourriture, à l'aide de fourneaux traditionnels ou de feux ouverts. L'exposition à la fumée de ces formes polluantes et inefficaces de cuisson tue 2 millions de personnes chaque année, sans compter les millions d'autres souffrant de cancer, de pneumonie, de maladies cardiaques et pulmonaires, de cécité, et de brûlures. Les femmes et les filles sont généralement responsables de la recherche du combustible de cuisine, et sont souvent soumises à la violence sexuelle et d'autres problèmes de sécurité. En outre, le temps passé à ramasser du combustible peut être consacré aux activités génératrices de revenus, l'éducation, ou d'autres activités.

Alliance Globale Clean Cookstoves. L'Alliance Globale Clean Cookstoves, créée par la Fondation des Nations Unies, est un partenariat public-privé qui vise à sauver des vies, améliorer les moyens de subsistance, l'autonomisation des femmes, et combattre les changements climatiques en créant un marché en plein essor mondial pour des solutions propres et efficaces de cuisson domestique. L'Alliance travaille avec des partenaires publics, privés et sans but lucratif pour aider à surmonter les barrières commerciales qui entravent actuellement la production, le déploiement et l'adoption de fourneaux et combustibles propres dans les pays en développement. Elle vise à promouvoir l'adoption universelle de fourneaux et de combustibles propres dans 100 millions de foyers d'ici 2020.

Alliance clean cookstoves au Bénin. L'Alliance Clean Cookstoves du Bénin fut créée en 2012 et regroupe les acteurs intervenant dans le secteur de l'énergie. Son objectif est de favoriser l'adoption de fourneaux et de combustibles propres dans 1 million de foyers d'ici 2020.

Activités de plaidoyer et résultats attendus

Activités de plaidoyer	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> - Séance d'information et d'échanges avec les institutions gouvernementales et autres décideurs - Séance d'information et d'échanges avec les 	<ul style="list-style-type: none"> - Adhésion des institutions gouvernementales et des collectivités locales - Amélioration de la politique de l'état en termes d'énergie renouvelable et d'efficacité énergétique - Facilitation de l'accès à l'énergie durable pour tous (Exonération du matériel d'énergies renouvelables,

Parlementaires, - Atelier d'information des média et des OSC - Organisation d'émissions radiophoniques et télévisées - Organisation de rendez-vous de plaidoyer	subvention du gaz domestiques, etc...) - Existence d'un cadre réglementaire pour le pays - Adhésion de trois ministères à l'Alliance (environnement, eau et énergie, développement, santé en cours) - Adhésion de quelques communes (Conseil Intercommunal d'Ecodéveloppement) - adhésion des institutions de micro finance pour l'appui financier aux promoteurs - Engagement de le Direction générale de l'eau à accompagner la production du gel éthanol à partir de la jacinthe d'eau
--	--

Opportunités de l'alliance et défis

Opportunités	Défis
- Partenariat public- privé -OSC - Inscription sur la plate forme du Global Alliance www.cleancookstoves.org pour informations et partage d'expériences (invitation des OSC membres du Réseau Climat et Développement à envoyer par ECO ECOLO) - Participation aux différentes rencontres internationales - Développement de divers partenariats - Inscription sur la plate forme du WACCA - Renforcement des capacités sur diverses thématiques - Utilisation des outils élaborés par le GACC - Partages d'opportunités de toutes sortes	- Ressources financières faibles - Pauvreté des promoteurs - Difficultés liées à la certification des foyers - Manque de visibilité des activités - Manque de soutien financier de l'état - Taxes douanières très élevées

Solutions envisagées

- Renforcement des capacités techniques et financières des promoteurs
- Recherche de financement pour des projets
- Etablissement de partenariats stratégiques par région (au niveau du réseau climat et développement pour les actions de plaidoyer)
- Visibilité (création et animation de site web et des médias sociaux)
- Poursuivre les activités de plaidoyer.

Groupes de travail sur les messages à porter sur les médias

A la suite des présentations, quatre groupes de travail ont été constitués autour des thèmes suivants : l'hydro-électricité (cas du Cameroun), les foyers améliorés, la boulangerie traditionnelle améliorée et le biogaz. L'exercice consiste à créer des messages en direction des décideurs pour la promotion des énergies renouvelables. Des messages ont été conçus et présentés en plénière. Les rapports de groupes figurent en annexe 4 du présent rapport.

3.4. Les ateliers médias : comment parler à la radio et à la télévision ? Comment parler aux décideurs ?

Préparation. C'est l'élément premier quand on veut parler aux médias. Il faut faire toutes les recherches relatives au sujet que l'on veut aborder. A ce niveau, le dossier de presse est utile pour les conférences de presse et les ateliers. Il faut également prendre le temps d'échanger avec le journaliste pour savoir quelle ligne il va suivre.

Pendant l'entretien. Au cours de l'entretien, il faut faire un récapitulatif de toutes les recherches et les avoir sur soi en terme de notes et être précis dans ses interventions.

Quatre situations fictives ont été proposées aux participants :

- Première situation : Vous êtes invité à la télévision nationale à quelques semaines de la COP20 pour expliquer l'enjeu de la négociation climat (énergie) et vos attentes des ONG vis-à-vis de votre pays (énergie).
- Deuxième situation : Vous êtes invité sur RFI pour parler de votre projet énergie propre. De quoi s'agit-il? Et pourquoi ce projet finalement?
- Troisième situation : Au nom d'une alliance d'ONG, vous rencontrez le Ministre de l'énergie pour lui parler de la contribution nationale climat-énergie attendue pour la COP21
- Quatrième situation : A quelques mois de la COP21, vous rencontrez un groupe de parlementaires pour parler de la politique énergétique de votre pays.

Ces mises en situation fictive ont permis aux participants de se confronter aux difficultés qui pourraient se poser dans le cadre du plaidoyer auprès des décideurs et des journalistes. Pour y faire face, des techniques de plaidoyer ont été enseignées afin de rendre les participants plus performants dans leurs actions.

Jeudi 1er mai 2014

**L'accaparement des terres en Afrique et sortie sur
le terrain**

La dernière journée de l'atelier a été organisée autour de deux activités principales : la visite d'une plateforme multifonctionnelle alimentée par l'énergie solaire et des échanges sur l'accaparement des terres. La visite a porté sur une plateforme multifonctionnelle fonctionnant à base de l'énergie solaire. Elle a été précédée par une présentation sur le Programme National de développement de la Plateforme Multifonctionnelle (PN-PTFM) au Togo.

4.1. Programme National de développement de la Plateforme Multifonctionnelle (Serge GOKA, Ministère du Développement à la base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des jeunes, Togo)

Contexte. Démarré en 2011 par l'installation des 25 premières Plateformes Multifonctionnelles (PTFM), le programme s'inscrit dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement, à savoir réduire la proportion de personnes vivant dans un état d'extrême pauvreté à travers l'accès aux services énergétiques modernes des populations en zones rurales et périurbaines. En référence au Livre Blanc de la CEDEAO, ce programme voudrait introduire un dispositif de mécanisation des activités de pré-électrification rurale en faveurs des communautés.

Objectifs du programme PTFM. Le programme PTFM voudrait contribuer à l'accroissement des revenus et à l'amélioration des services sociaux de base (éducation, santé, hydraulique) en faveur des populations rurales, à travers un accès élargi aux services énergétiques par la PTFM. Il cible essentiellement les populations rurales des zones enclavées, en particulier les femmes et les jeunes, regroupés dans des structures associatives comme les groupements, les GIE, etc.

Qu'est-ce que PTFM ? La PTFM est une force motrice constituée d'un moteur diesel auquel sont raccordés divers équipements (modules et outils) destinés à assurer une multitude de fonctions comme : la transformation mécanique des produits agricoles et agroforestiers (égreneuses, décortiqueuses, moulins, presse à huile, etc.), la production d'électricité pour alimenter les postes de soudure, d'aiguillage, de chargeur de batteries, de machines de menuiserie, etc. et les micro ou mini-réseaux d'électricité et d'adduction d'eau potable (pompage) pour les localités rurales et périurbaines non électrifiées de faible taille démographique (500 à 2 000 habitants).

Les partenaires sont entre autres les institutions financières régionales (BOAD), le secteur privé, le groupe Bolloré et le PTFM du Burkina Faso.

Coût d'une PTFM

- 8 millions de FCFA pour la plateforme standard.
- Au-delà de 14 millions de FCFA pour les micro-réseaux électriques et d'adduction d'eau potable

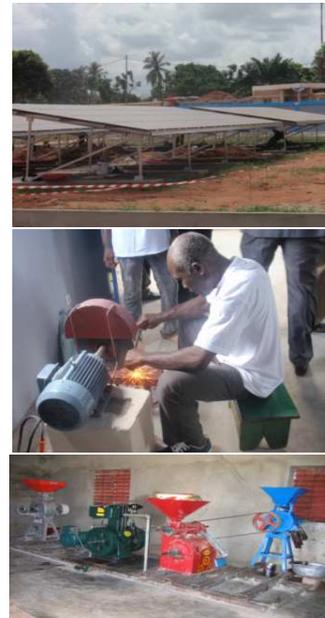
- Au-delà de 23 millions pour les mini-réseaux électriques et d'adduction d'eau potable.
- Coût total du programme: 9,6 milliards de FCFA en 6 ans.

Critères de sélection. La sélection d'une demande pour l'obtention d'une plateforme repose sur un certain nombre de critères :

- Potentialités économiques de la zone,
- Eloignement de la localité par rapport au réseau électrique conventionnel,
- Forte cohésion sociale,
- Population de la localité (500 et 2 000 habitants sont éligibles),
- Vulnérabilité de la localité,
- Engagement de la communauté à contribuer à l'acquisition de la plateforme,
- Groupement légalement constitué et structuré avec des membres qui savent lire et écrire.

Réalisations du PTFM

- Installation de 60 PTFM sur le territoire national,
- La réalisation d'un film documentaire sur les activités du programme,
- Existence d'un noyau d'artisans formés pour l'installation, la maintenance et la réparation des PTFM,
- L'installation en cours de 14 PTFM, ce qui portera d'ici quelques semaines le nombre des PTFM à soixante-quatorze (74),
- L'élaboration d'un programme national de 1000 PTFM validé.



Résultats atteints par le programme

- La réduction des corvées quotidiennes des femmes,
- Le gain de temps pour les femmes,
- Le revenu substantiel dégagé par les plateformes de plusieurs localités,
- La construction des abris par les communautés,
- La réalisation de l'éclairage public d'Oligo à partir de la PTFM,
- Existence de réseaux d'artisans dans les régions.

Perspectives

- Le renforcement du suivi de proximité par les animateurs et les artisans,
- L'alphabetisation des gestionnaires,
- La mise en place des dépôts-vente des pièces de rechange,
- La rentabilisation des entreprises PTFM,

droit ouvert à la détention de titre foncier. En Afrique sub-saharienne, les études ont montré que 90% des terres ne sont pas enregistrées. Et les femmes constituent 70 à 80 % de ces agriculteurs.

Dans tous les pays ouest-africains, les cadres de compensation et de régulation datent des années 70, de même que les tarifs de compensation. Par conséquent, les valeurs restent les mêmes depuis 2 à 3 décennies.

Gouvernance foncier en Afrique. Plusieurs initiatives sont prises au niveau du continent africain pour la gouvernance du foncier, notamment :

- Land Policy Initiative de l'Union Africaine lance depuis 2009 en Ethiopie;
- L'Observatoire Régional du foncier du Comité inter-États de lutte contre la sécheresse au Sahel (CILSS) et l'Union Economique et Monétaire Ouest Africain (UEMOA),
- La Banque Mondiale fait pression pour obtenir une révision des codes fonciers et pour un enregistrement des titres fonciers.

Un projet de politique foncière de la CEDEAO est en cours depuis 2013. Pour l'instant, les activités tournent autour de la politique agricole régionale de l'Afrique de l'Ouest (ECOWAP)/ PDDAA et RAIP qui sont des programmes d'investissements agricoles Post-Maputo.

Une Politique foncière pro-femmes, pro-pauvres, pro-jeunes. Même le Niger qui s'est doté d'une législation jugée progressiste en faveur des femmes, l'accès au foncier tourne autour de 14%, le droit coutumier plombe toujours les efforts. En général, tous les pays ont un cadre juridique basé à la fois sur le droit coutumier et le droit moderne. La compensation en cas d'expropriation est prévue dans tous les pays, mais les sommes proposées sont faibles, les structures juridiques ne sont pas accessibles. Par ailleurs, les autorités n'aident pas les petits paysans à négocier un bon prix pour leurs terres.

Piste des solutions

- Droits fonciers sécurisés: documentation, titres enregistrés
- Compensation financière et terres alternatives
- Renforcement des petits exploitants par une réduction des coûts des crédits pour l'investissement
- Cadre de régulation pour les investissements de grande échelle

A l'issue de cette communication, des travaux de groupe ont été organisés pour approfondir les discussions et proposer des stratégies de lutte contre l'accaparement des terres en Afrique de l'Ouest. Le travail consistait à lire attentivement certaines recommandations faites sur le foncier et y apporter des commentaires ou modifications en vue d'approfondir les réflexions pour assurer une gestion foncière, inclusive, transparente et consensuelle en Afrique de l'Ouest. Les résultats des travaux de groupes figurent en annexe 5 du présent rapport.

ANNEXES

Annexe 1. Déclaration à l'issue de l'atelier



Pour l'accès aux énergies renouvelables et l'efficacité énergétique pour tous en Afrique

Le développement des énergies renouvelables, c'est non seulement nécessaire et souhaitable

La pauvreté et l'insécurité énergétique sont endémiques en Afrique alors que le continent possède d'énormes potentialités énergétiques. Encore 590 millions de personnes en Afrique n'ont pas accès à l'électricité³⁴. Cette faible consommation s'accompagne, paradoxalement, d'importants gaspillages. Ceux-ci tiennent à la vétusté des parcs de production, des lignes de transport, des industries et des équipements électriques, etc. Les branchements sauvages et les fraudes aggravent l'inefficacité des systèmes électriques modernes. L'instabilité et l'insuffisance de la production électrique ou énergétique affectent la croissance économique et obligent les Etats à recourir au diesel, charbon et gaz, des énergies de plus en plus chères au fur et à mesure que les ressources fossiles se raréfient et que la consommation augmente. Pire, ces choix énergétiques sont en grande partie responsable des décès liés aux problèmes respiratoires enregistrés en Afrique⁵.

mais également possible !

Heureusement, il existe des alternatives renouvelables et performantes qui pourraient permettre aux populations les plus démunies et les plus marginalisées de répondre durablement à leurs besoins énergétiques, de développer des activités génératrices de revenus et de créer des emplois locaux.

La preuve dans le monde : 138 pays se sont déjà dotés d'objectifs de déploiement des énergies renouvelables ; le prix de la technologie solaire a chuté de -80%⁶ ; 5,7 millions d'individus travaillent déjà dans le secteur des renouvelables ; 22% de l'électricité dans le monde est renouvelable en 2012 et l'AIE estime qu'il existe un énorme potentiel en matière d'efficacité énergétique. La preuve en Afrique : les politiques régionales et programmes nationaux foisonnent et promeuvent les lampes à basse consommation, la méthanisation, les équipements solaires. Les foyers améliorés sont presque devenus la norme en Afrique de l'Ouest ; le potentiel hydroélectrique en Afrique Centrale est énorme et sous-exploité. Parmi les expériences réussies, on peut noter le tarif de rachat en Ouganda qui a favorisé la cogénération à partir de biogaz ; les mini-centrales hybrides alimentées au solaire et au diesel qui produisent une électricité moins chère au Mali.

Les clés du succès

L'Afrique pourrait devenir la vitrine de cette transition énergétique en marche, à condition de lutter pour déployer et généraliser ces projets d'énergies renouvelables à toute la sous-

3 World Energy Outlook 2012, http://www.worldenergyoutlook.org/media/weowebsite/energydevelopment/2012updates/Measuringprogressstowardsenergyforall_WEO2012.pdf

4 Selon l'Agence Internationale de l'Energie

5 Selon l'OMS (mars 2014): 4.3 millions de morts prématurées dues à la pollution de l'air intérieur en 2012 (Source <http://www.who.int/mediacentre/news/releases/2014/air-pollution/en/>).

6 Selon Bloomberg New Energy Finance, <http://about.bnef.com/summit/content/uploads/sites/3/2013/12/2013-04-23-BNEF-Summit-2013-keynote-presentation-Michael-Liebreich-BNEF-Chief-Executive.pdf>

région et au reste du continent. Les réseaux francophones rassemblés à l'invitation du Réseau Climat & Développement, à l'atelier de Lomé, du 27 avril au 1^{er} mai 2014, ont identifié les pièces manquantes pour faire des énergies renouvelables un outil de lutte contre la pauvreté et le changement climatique.

1/ Lutter pour la décentralisation de l'énergie et des services énergétiques

Aujourd'hui 70 % de la population n'a accès à aucun service énergétique moderne, qu'il s'agisse de combustion efficace, fiable et sans impact sur la santé, de force motrice (pompage, transformation de produits agricoles) autre qu'humaine ou animale, de conservation de denrées et de vaccins, éclairage public ou privé, écoles etc. Par ailleurs, la priorité est donnée à la fourniture électrique par l'extension du réseau centralisé. Or, seule une vision décentralisée, intégrée et évolutive, des systèmes énergétiques, fondés sur l'efficacité énergétique et l'utilisation d'énergies renouvelables disponibles localement, permettra de faire progresser l'accès aux services énergétiques de l'ensemble des populations. Par exemple, il est estimé que 60% de l'accès à l'électricité pour tous d'ici 2030 sera hors réseaux ou via des mini-réseaux, plus adaptés aux zones rurales. Il est essentiel que les politiques nationales et locales :

- misent aussi sur le développement et l'accès aux services énergétiques renouvelables et modernes des zones rurales et proposent des facilités d'investissement. Proposent et mettent en application des facilités d'investissement.
- intègrent et investissent dans les projets hors-réseaux ou mini-réseaux à partir d'énergies renouvelables.

2/ Lutter pour le développement d'une économie locale des renouvelables.

Le marché de l'approvisionnement en énergie en zone rurale est sous-exploité alors qu'il représente un fort potentiel en création d'emplois locaux et activités génératrices de revenus. La décentralisation du secteur de l'énergie ainsi que l'adaptation de l'offre énergétique aux besoins bien identifiés sont les réponses à ces défis, nécessitant que les politiques publiques :

- misent sur le développement et l'accès aux services énergétiques modernes des zones rurales;
- adaptent le cadre institutionnel et d'investissement pour promouvoir les projets hors réseaux ou les mini-réseaux reposant sur les énergies renouvelables (coût de rachat de l'électricité notamment),
- définissent des priorités claires, telles que la satisfaction des besoins socio-économiques (santé, éducation, etc).

3/ Lutter pour le juste prix des énergies renouvelables.

Selon l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA), les énergies renouvelables coûtent moins cher que les générateurs au diesel ou les raccordements à un réseau instable mais leur prix est faussé par les subventions aux énergies fossiles. Les politiques de subvention peuvent contribuer au déploiement des énergies renouvelables à condition ...

- que les politiques de subvention aux énergies fossiles soient progressivement redirigées vers les énergies renouvelables,
- que ces subventions soient transparentes,
- qu'elles permettent une politique de péréquation entre les populations favorisées et défavorisées,
- que la communauté internationale appuie cette redirection et cette péréquation.

4/ Lutter pour que les femmes soient au cœur du déploiement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique.

Les femmes sont plus vulnérables face à la pauvreté énergétique - notamment pour les besoins énergétiques domestiques mais également productifs. Elles jouent un rôle de pivot dans la vie économique des communautés, particulièrement en l'absence d'infrastructures et de services. Plus impactées et vulnérables, les femmes, dont ce rôle est tenu en compte, deviennent des agents de changement positif vers l'accès aux énergies renouvelables pour tous. A condition que les politiques énergétiques tiennent compte ...

- de cette vulnérabilité et du rôle spécifique des femmes dans la promotion des énergies renouvelables et plus performantes.
- Du rôle de force motrice des femmes dans le développement des communautés qui suppose participation accrue des femmes à la gestion des ressources, dont elles sont de fait les premières utilisatrices et gardiennes.

5/ Lutter pour un droit universel aux services énergétiques modernes et durables.

L'accès à l'énergie durable pour tous, sans impact sur la santé, sur l'environnement et sur le budget des ménages, doit devenir un droit universel. A condition que les politiques soient élaborées ...

- avec et pour les populations (notamment les plus pauvres et les plus isolées),
- pour répondre à des besoins énergétiques bien identifiés,
- et en proposant des services énergétiques adaptés et flexibles
- avec une vision de long terme qui tient compte de la hausse du prix des énergies fossiles et de la consommation énergétique.

Quel rôle et quels choix pour les Etats africains francophones ?

Nous pouvons changer la donne mondiale en tournant le dos aux énergies fossiles et en faisant le choix des énergies économes et renouvelables ans le processus de définition des Objectifs de Développement Durable et dans le processus de négociation d'un accord mondial contre les changements climatiques. Et ce, dès le sommet du secrétaire Général des Nations Unies en septembre 2014, dès le sommet de la Francophonie à Dakar en novembre 2014, et lors des conférences mondiales sur le climat à Lima en décembre 2014 à Lima et décembre 2015 à Paris. D'ici mars 2015, tous les pays sont appelés à soumettre leur contribution face au dérèglement climatique : celle de l'Afrique peut et doit prendre la forme de politiques et objectifs de déploiement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique pour tous. Nous avons le choix et nous avons un droit.

Les réseaux francophones rassemblés à Lomé sont convaincus que les Etats d'Afrique francophones peuvent montrer l'exemple à la communauté internationale en :

- Déployant des programmes, projets, pour le développement des énergies renouvelables et d'efficacité énergétique,
- Généralisant les bonnes pratiques et projets qui existent déjà sur leurs propres territoires, interrogeant les stratégies de financement des acteurs publics et privés qui investissent dans leurs pays,
- Exigeant une réorientation de l'Aide Publique au Développement en faveur des énergies renouvelables,
- Exigeant la mise à disposition de financements internationaux publics additionnels pour enclencher cette transition.

Lomé, le 1^{er} mai 2014

Le Réseau Climat & Développement rassemble 76 associations francophones luttant contre les changements climatiques et pour le développement durable en Afrique

Annexe 2 : Restitution des travaux de groupes sur les politiques nationales pour identifier les défis et opportunités pour le développement des Enr et l'amélioration de l'EE

1. GROUPE DE TRAVAIL SENEGAL

Contexte : existe cadre réglementaire en place :

- institutions spécifiques en place (ex : agence de la maîtrise de l'énergie, centre de recherche sur les EnR)
- programmes
- projets pilotes
- synergie CIMES
- concessions privées

Opportunités	Contraintes
Cadre politique et institutionnel Loi EnR Loi production élec Neutralité sur plan technologique sur les EnR Fonds de 10 milliards	Coût élevé Absence de normes sur équipement Manque de suivi des projets Tarification mini-centrales plus élevée que centrales conventionnelles Monopole société nationale= problème de tarif d'achat Foisonnement des agences
Bureau de mise à niveau Cadre institutionnel	Bâtiments énergivores Manque de sensibilisation Manque de connaissance

2. Groupe de travail NIGER

Opportunités	Contraintes
Ensoleillement 5 à 7KWh/m2/an Vent Défiscalisation Augmenter sécurité énergétique par réduction de la biomasse	Fiscalité Manque de textes adaptés Coût élevé des technologies Taille du marché Manque d'information et d'expertise

3. Groupe de travail BENIN-TOGO

Opportunités	Contraintes
Grande capacité éolienne Biomasse disponible Faible taux de couverture en énergie	Transfert de technologie Cherté équipements Fiscalité décourage

conventionnelle	
Disponibilité de la technologie et la compétence	
Politiques favorables aux EnR et EE avec l'harmonisation des politiques internationales (CEDEAO)	Manque de financements
Courante marin	Cadre réglementaire désincite
Bio-énergie	Manque d'information des consommateurs
Ressources humaines au niveau des OSC	Chaque organisation veut défendre son pré-carré

4. Groupe de travail CAMEROUN

Opportunités	Contraintes
Service biogaz intégré à l'eau (eau potable, engrais, électricité)	Pas dans les parties musulmanes, car utilisation des déjections de porcs
Enorme potentiel la micro hydro-électricité	
Potentiel EE dans bâtiments	Pas de loi sur les EnR
Fonds d'électrification rurale avec des fonds	Pas de prix fixe de rachat de l'énergie fixée par le gouvernement
	Mauvaise qualité des lampes (1000 h vs. 8000 h normalement)
	Manque d'expert EnR et EE

5. Groupe de travail MAROC

Opportunités	Contraintes
3500 km de côtes atlantiques	Dépendant à 97% de l'énergie importée
Politique nationale 2020	Pas de mise en place car pas de décrets d'application
Niveau cadre législatif	Nouveaux acteurs de cette politique sont les multinationales au détriment de l'intérêt général
Création d'un fond de développement énergétique et de la SIE (Société d'investissement dans l'énergie)	Impacts environnementaux négatifs
Agence nationale de l'énergie solaire	Faiblesse OSC
Plan national biomasse	

Annexe 3 : Rapport des groupes de travail sur les opportunités et les contraintes pour le déploiement des EnR et l'EE dans les pays

1. RAPPORT DU GROUPE SUR LE CAMEROUN

OPPORTUNITES

- Énorme potentiel pour le Micro-hydroélectrique
- Biodigesteurs apportent un service complet et « intégré » (eau potable, engrais, électricité). Peut fonctionner partout sauf dans zones musulmanes où on n'élève pas de porcs
- Gros potentiel d'économie d'énergie dans les bâtiments et dans les entreprises
- Fonds d'électrification rurale avec des fonds

DEFIS

- Le coût des technologies et la faiblesse technologique (turbines)
- La législation en place n'est pas favorable aux investissements (pas de loi sur les EnR, prix de l'électricité trop faible, monopole, et pas de prix fixe de rachat = risque élevé pour les investisseurs)= (loi N° 2011/022 du 14 décembre 2011 (titre 4, chapitre 2, section 1)
- Manque d'experts et formations en EE et EnR pour effectuer bilans/proposer solutions
- La mauvaise qualité de l'offre (ampoules basse consommation chinoises)
- Le monde politique: élus défendent le projet s'il se passe aussi dans leurs circonscriptions

UNE NOTE POSITIVE!

- Capacité à mobiliser agriculteurs ou habitants des quartiers en coopératives pour forcer la main au gouvernement
- Il faut informer les populations sur les différentes offres: ampoules qualité CE coûtent 3 fois plus cher mais durent 8 fois plus longtemps

2. RAPPORT DU GROUPE SUR LE MAROC

GENERALITE SUR LE MAROC

Le Maroc est un Etat d'Afrique du Nord dont la particularité géographique reste incontestable. En effet, le Maroc dispose d'une ouverture de plus de 3500 Km sur les côtes atlantique et méditerranéenne.

Briefing sur le situation énergétique du Maroc

La dépendance énergétique du Maroc s'élève à 97%. Le Maroc n'a une autonomie énergétique que de 3% qui est essentiellement hydraulique avec la disponibilité des barrages. Le taux d'électrification de Maroc est de 90%.

Nouvelle stratégie Energétique du Maroc (la Politique Energétique Nationale)

Le Maroc a mis en place une politique énergétique nationale axée sur 2020 et favorable au développement des énergies renouvelables, pour sécuriser son approvisionnement énergétique dans un contexte de forte croissance de la demande énergétique, pour maîtriser les coûts futurs des services énergétiques par rapport à la tendance haussière des cours des produits pétroliers et enfin pour préserver l'environnement en atténuant les émissions de gaz à effet de serre. L'une des priorités majeures de la nouvelle stratégie énergétique élaborée par le gouvernement est de porter à 42% la contribution des énergies renouvelables dans la production électrique en 2020 (14%- Solaire; 14%- Eolien et 14%- Hydraulique).

LES OPPORTUNITES

- Une volonté politique chiffrée et concrète :
 - o Mise en place d'un nouveau cadre législatif, notamment la loi n°13-09 relative aux énergies renouvelables, et la loi n°16-09 relative à la création d'une Agence dédiée aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique.
 - o Création d'un Fond de Développement Energétique et de la SIE (Société d'Investissements Energétiques) dont le but est d'investir dans des projets EnR.
 - o Planification d'une série d'investissements comme le programme d'amélioration du réseau national à l'horizon 2015. L'interconnexion avec l'Espagne sera renforcée avec une troisième ligne électrique qui augmentera la capacité d'échange à 2.100 MW.
 - o Création d'une Agence Nationale de l'Energie Solaire – MASEN pour gérer le programme solaire de 2.000 MW à l'horizon 2020.
 - o Lancement du programme intégré éolien de 1.000 MW à l'horizon 2020.
 - o Plan national de la biomasse énergie, dans lequel, il est prévu de produire, à court terme, 1.160 GWh thermique/an à l'horizon 2012 (puissance installée 45 MW) et à moyen terme, 3.778 GWh thermique/an à l'horizon 2020 (puissance installée 144 MW).
 - o Atteindre 15% d'économie d'énergie (Efficacité Energétique d'ici 2020)

LES CONTRAINTES

La politique énergétique nationale du Maroc paraît excellente, mais souffre de quelques maux notamment à dimension sociale :

- o Le cadre législatif est consistant, mais souffre d'une mise en application en raison du défaut des décrets d'application,
- o Les principaux acteurs de la mise en œuvre de cette politique sont en majorité les multinationales dont les intérêts économiques propres priment sur le l'intérêt des bénéficiaires de cette politique.

- La fragilité et la mise en quarantaine de la société civile marocaine,
- Les impacts environnementaux négatifs
- Les impacts sur les populations (notamment les déplacements dus aux installations de l'énergie éolienne)

Conclusion

Il faut retenir que le secteur énergétique marocain repose sur un cadre juridique à la hauteur et d'une politique appropriée. Néanmoins, la prise en compte des aspects sociaux et sociologiques restent à améliorer.

3. RAPPORT DU GROUPE SUR LE NIGER

PRESENTATION DU PAYS

- Ensoleillement 5 à 7 kWh/m²/jour (MME/DERED/CNES)
- Vitesse du vent 2,5 à 5 m/s (MME/DERED et Météo Nationale)
- Besoins énergétiques des ménages: 83% satisfaits par les combustibles ligneux (essentiellement le bois énergie et résidus agricoles);
- Taux de desserte (électricité): Environ 13%

OPPORTUNITES

- Accès aux données énergétiques (SIG)
- Elaboration d'un plan d'investissement pour une utilisation à grande échelle des EnR financés par la Banque mondiale (note conceptuelle élaborée)
- Elaboration d'un plan d'action- CEDEAO pour contribuer au SE4All dans le domaine de EnR et EE (le lancement de l'étude prévu pour 1er mai 2014)
- Prise en compte de la défiscalisation/ détaxation) des EnR et EE dans le code de l'électricité en révision (production indépendante pour injecter dans le réseau)
- Mise en œuvre des NAMA
- Fonds Vert Climat
- Réduction de la pauvreté, réduction du temps et de la dureté du travail des femmes associé au ramassage du bois et à l'exhaure de l'eau
- Réduction de la consommation en bois énergie et restauration du potentiel forestier;
- Réduction de la dépendance énergétique du Niger
- 83% de la population vivent de la Biomasse

CONTRAINTES

- La fiscalité
- Manque des textes adoptés pour permettre aux industriels d'investir
- Le coût élevé des technologies;
- La faiblesse des revenus disponibles;

- La taille du marché;
- Le manque d'information et d'expertise;
- L'absence de l'entreprenariat dans le monde rural;
- L'absence de prise en charge par le milieu;
- La faiblesse du tissu industriel;
- La résistance au changement des usagers et contraintes socioculturelles.
- La faible implication de projets et OSC

ACTIONS A ENTREPRENDRE POUR FAVORISER LE DEPLOIEMENT DES EnR

☞ Elaboration d' une politique nationale en matière d'énergies renouvelables

- Prise en compte des énergies renouvelables notamment le solaire et l'éolien dans le schéma directeur de production et le transport de l'énergie électrique au Niger;
- Mise en œuvre conséquente du régime des contrats de partenariat public-privé

☞ Elaboration du code et/ou de la loi sur les énergies renouvelables et des textes d'applications

- Mise en place d'un cadre réglementaire et institutionnel favorable à l'injection de l'électricité d'origine solaire dans le réseau électrique national (Accords et tarifs d'achat d'électricité)

☞ Création d'un cadre réglementaire et institutionnel favorable aux EnR

- Mise en place de l'Agence Nationale d' électrification rurale/ d' Accès aux Services Energétiques modernes
- La mise en place d'un mécanisme de financement favorable à l'accès aux équipements EnR (fonds de garantie, lignes de crédit, fond de réplabilité (revolving))

☞ Recadrage de la mission du Centre National d'Energie Solaire (CNES) dans le contexte actuel de développement des EnR conformément au programme de la "Renaissance du Niger"

- Renforcer les capacités du CNES pour conduire une évaluation détaillée du potentiel en ressources solaires et éoliennes.
- Impliquer le CNES dans le contrôle de la qualité des équipements solaires et éoliens et leur homologation
- La production et l' assemblage des équipements solaires et éoliens
- La formation des intervenants au niveau moyen.

☞ Création et développement d'une filière biogaz domestique en milieu rural

Annexe 4 : Groupes de travail sur les messages à porter sur les medias

1. GROUPE DE TRAVAIL SUR L'HYDRO-ELECTRICITE : CAS DU CAMEROUN

L'objectif de ce travail est de réfléchir sur comment amener les décideurs à promouvoir l'hydroélectricité. Le groupe a travaillé sur la formulation des messages clés à l'endroit des décideurs et des communautés avec pour slogan : l'hydro-électricité comme facteur de développement local.

Des arguments ont été avancés pour les décideurs à savoir :

- Cameroun, 2ème potentiel énergétique en Afrique,
- Forte puissance de vent,
- Absence de politique énergétique,
- Déficit énergétique (coupure/délestage 4 jours/7),
- Ralentissement de la production industrielle,
- Coût élevé de l'électricité,
- Baisse du niveau de vie,

Des arguments pour les communautés :

- Création d'emplois verts,
- Augmentation des revenus des communautés,
- Promotion socioculturelle (loisir, cinéma, éducation etc.).

2. GROUPE DE TRAVAIL SUR LES FOYERS AMELIORES

Les arguments :

- Développement de la filière et création d'emploi,
- Intégration dans les politiques de développement,
- Préconiser le partenariat avec la Global Alliance Clean Cookstove pour les foyers améliorés,
- Diminution du taux de maladies pulmonaires et autres liées à la pollution de l'air (Mali 4% des femmes) et qui implique une diminution des dépenses sanitaires liées aux maladies,
- Accessibilité et compensation du coût lié aux dépenses en bois (matériaux locaux et 2/3 d'avantage coût de dépenses, Zinder-Niger),
- Économie en temps de collecte de bois, de cuisson,
- Gain de temps pour les activités génératrices de revenus,
- Permet de faire ressortir les besoins réels des communautés à travers l'utilisation de l'outil de changement (cas des femmes au Tchad et au Mali qui ont dégagé des avantages économiques et socioculturels).

3. GROUPE DE TRAVAIL SUR LA BOULANGERIE TRADITIONNELLE AMELIOREE

Messages clés à l'endroit des décideurs

- Promotion des Boulangeries Traditionnelles Améliorées (BTA) est un moyen de création d'emplois pour les jeunes et les femmes,
- La BTA est une solution pour la sécurité alimentaire en milieu rural surtout en période de soudure,
- La BTA est un outil de préservation de l'environnement avec la substitution du bois par le gaz ou le biogaz,
- Le développement de la BTA à biogaz est un outil de promotion des emplois verts,
- La BTA est un moyen de lutte contre la pauvreté et d'autonomisation des femmes.

Messages clés pour la presse

- La BTA est une boulangerie de l'avenir : technologie durable, un business rentable et un pain de qualité,
- La BTA permet de garantir la qualité et la disponibilité du pain à moindre coût en milieu rural,
- La BTA permet d'économiser 6 000 FCFA/jour par le remplacement du bois combustible,
- La BTA est un moyen de développement de l'entrepreneuriat social,
- La BTA est une activité génératrice de revenus, une technologie économe en énergie et multi-combustible,
- La BTA est un moyen d'améliorer les conditions de santé des boulangers par l'économie de temps et d'argent,
- La BTA est une meilleure garantie de coût, de la disponibilité, du cadre de vie et une bonne santé de pour les enfants,
- La BTA rend les populations locales résilientes aux changements climatiques.

4. GROUPE DE TRAVAIL SUR LE BIOGAZ

Améliorations proposées par le groupe

Domestique :

- Aider les plus pauvres à accéder à la cuisson et l'éclairage propre,
- Manque d'information et sensibilisation sur les avantages comparatifs,
- Cadre d'application pilote dans certaines zones,
- Biodigesteurs mobiles,
- Diminution de la subvention aux engrais chimiques,
- Diversification des matières premières (déchets),
- Volonté politique,
- Embouteillage.

Messages clés pour la promotion du biogaz

- Biogaz pour la réduction de la déforestation et la préservation de l'environnement,
- Production d'engrais biologique,
- Développement de l'agriculture biologique,

- Amélioration de la productivité,
- Amélioration de la qualité de vie des femmes,
- Contribution à l'accès aux services énergétiques de cuisson et d'éclairage propre,
- Evitement d'émission des GES avec la technologie qu'utilise le biodigester.

Annexe 5 : Commentaires sur les recommandations faites sur le foncier

1. GROUPE SENEGAL ET COTE D'IVOIRE

Au niveau du titre : qui est le porteur du plaidoyer ?

1) A l'endroit de la CEDEAO :

- Au niveau deuxième point : Quels droits ? Les préciser
- Au niveau du troisième et quatrième groupe : clarifier la dualité juridique

2) A l'endroit des Etats

Pour le premier point, les questions suivantes sont posées par les membres du groupe

Qu'est ce qui doit être prioritaire : le coutumier ou le juridique ?

La collectivité locale n'a pas le droit de donner plus de 50 ha sans passer par l'APX

Au niveau du 5è point : clarifier les droits

2. GROUPE AFRIQUE CENTRALE

1) A l'endroit de la CEDEAO :

Pourquoi CEDEAO et non l'UA et Commission des forêts d'Afrique centrale (COMIFAC)? À ce niveau il faut suivre l'une des recommandations du document de position commune de la CEFDIFAC énoncée comme suit : sur l'affectation des terres au niveau national et sous-régional, « Susciter, promouvoir et accompagner à l'horizon 2015, l'élaboration participative des plans nationaux consensuels d'affectation des terres et à l'horizon 2020, l'élaboration d'un plan régional d'affectation des terres et l'espace COMIFAC ».

Au niveau de premier point : revoir le terme d'« exploitations familiales ».

2) A l'endroit des Etats :

Élaborer les plans nationaux d'ici 2020

Quatrième point : n'est pas très pertinent

3. GROUPE BENIN, BURKINA FASO, MALI

1) A l'endroit de la CEDEAO

Deuxième point : harmonisation des lois au niveau de la CEDEAO

Quatrième point : amener l'Etat à informer les populations sur tous les contrats signés en la matière

Recommandations :

- Création d'un observatoire impliquant les différentes parties prenantes
- Cartographie sur la problématique de l'accaparement des terres en Afrique de l'Ouest

4. GROUPE MAGHREB

1) A l'endroit de la CEDEAO

Deuxième point : ajouter « et en respectant certaines coutumes »

Quatrième point : ajouter « en nationalisant les terres comme au Burkina Faso

2) A l'endroit des Etats

Deuxième point : tenir compte du genre

Cinquième point : ajouter « par les responsables coutumiers »

Recommandation :

Penser à l'harmonisation du droit foncier au niveau de la CEDEAO qui aboutira à la création d'une commission sur le foncier.

Annexe 6. Agenda de l'atelier



Agenda du 8^{ème} atelier annuel du Réseau Climat & Développement

Renforcer les capacités de plaidoyer de la société civile francophone pour un meilleur accès aux énergies renouvelables et l'efficacité énergétique en Afrique

Le 8^{ème} atelier du RC&D se déroulera du 28 avril au 1^{er} mai 2014 à Lomé et rassemblera près de 60 participants. Le 2 mai, après l'atelier du RC&D, se déroulera une réunion stratégique et préparatoire pour lancer les travaux des associations retenues lors d'un appel à projets de plaidoyer sur énergies renouvelables et changements climatiques (l'agenda n'est pas détaillé ici).

JOUR 1 - 28 avril 2014

**Energies renouvelables et efficacité énergétique en Afrique :
état des lieux et enjeux dans l'agenda international et africain**

Modérateurs de la journée : Aissatou Diouf et Joseph Yaovi Kogbe

9H-10H30	Cérémonie d'ouverture	
10H30-10H45	Pause café	
10H45 – 11H45	De la CdP19 à la CdP21 : état des lieux des négociations internationales sur le climat et quelle place pour l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables (+Q&A)	Sandra Freitas et Alix Mazounie
	Le Sommet de Ban Ki Moon : une opportunité pour le déploiement des EnR en Afrique (+Q&A)	Moussa Sene, CAN Afrique de l'Ouest x
11H45-12H15	L'agenda post 2015 et la place de l'efficacité énergétique, des énergies renouvelables et du climat dans les objectifs de développement durable et l'initiative SE4ALL (+Q&A)	Jean-Philippe Thomas
	Présentation des travaux de la Francophonie sur Agenda post-2015	Ibrahim Dabo ou Nicolas Biron, IFDD
12H15-12H45	Echange avec les participants	
12H45-14H	Pause déjeuner	
14H-14H30	Quel potentiel en matière d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique sur le continent africain (+Q&A)	Abdou Ndour, ENDA/Inforse
14H30-15H	Etat des lieux des politiques de ECREEE (CERECC) et défis pour leur mise en œuvre (+Q&A)	Emmanuel Seck, Enda Energie Sandra Freitas, AFHON
15H-15H30	Répondre aux besoins en services énergétiques modernes: au cœur des politiques énergétiques et programmes de développement (+Q&A)	Maryse Labriet, HELIO International
15H30-16H	Pause café	
16H-16H30	Zoom sur la politique énergétique nationale du Togo	Représentant du gouvernement au Togo
16H30-17H45	Travail en sous-groupes sur les politiques énergétiques au Sénégal, Niger, Togo-Bénin, Cameroun et Maroc. <ul style="list-style-type: none"> • Les opportunités et contraintes de développement des EnR et de l'EE, pour qui et comment ? 	
17H45-18H15	Restitution en plénière (5 minutes par groupe) et échange sur les résultats	
LE SOIR - Réunion interne de Inforse		

JOUR 2 - 29 avril 2014

**Energies renouvelables et efficacité énergétique pour un accès à tous aux services énergétiques modernes en Afrique :
quelles pratiques réussies au niveau local ?**

Modérateurs de la journée : Emmanuel Seck et Sandra Freitas

9H-9H30	Introduction à la journée	Emmanuel Seck et Sandra Freitas
9H30-10H15	Bonne pratique n°1 : Les foyers améliorés au Bénin et au Mali	Is Deen Akambi, Eco-Bénin et Maiga Mahamadou Farka, Amade Pelcode
10H15-11H	Bonne pratique n°2 : Boulangerie traditionnelle améliorée au Sénégal	Abdou Ndour, ENDA Sénégal
11H-11H15	Pause café	
11H20-12H	Bonne pratique n°3 : Un projet hybride solaire/biodiesel au Mali	Maman Zakara, Réso Climat Mali
12H-13H	1er travail en sous-groupe pour chaque bonne pratique : tester les pratiques, quels éléments en retenir ?	
12H45-14H	Pause déjeuner	
14H-14H30	Bonne pratique n°4 : projet de micro-hydraulique	Michel Takam, ADEID
14H30-15H	Bonne pratique n°5 : La méthanisation au Sénégal: le biogaz domestique (PNB) et industriel	Abdou Ndour Enda Energie
15H-15H30	Bonne pratique n°6 : Le Partenariat Public Privé, pour le développement des mini réseaux verts	Djingué Nanasta ENDA/ INFORSE
15H30-16H30	Pause café / 2ème travail en sous-groupe Un groupe par bonne pratique : quoi améliorer sur ces pratiques, quelles données à consolider, quels éléments en retenir ?	
16H30-17H	Restitution en plénière des conclusions des sous groupes	
17H-18H	3^{ème} travail en sous-groupe Travailler la communication autour de ces pratiques : comment raconter une histoire/créer de l'inspiration autour de ces pratiques	

LE SOIR - Réunion interne de PACJA Afrique de l'Ouest

JOUR 3 - 30 avril 2014

**Energies renouvelables et efficacité énergétique pour un accès à tous aux services énergétiques modernes en Afrique :
Construire un message politique et une stratégie de plaidoyer**

Modérateurs: Colette Benoudji et Abdoulaye Issa

Exercice mural toute la journée : quels engagements et quelles actions des participants en matière d'EnR et EE ?		
9H-9H20	Introduction à la journée <ul style="list-style-type: none"> • Pourquoi définir une vision pour les EnR et l'EE en Afrique • Pourquoi communiquer et plaider la cause des EnR et l'EE • Les initiatives du RC&D et du CAN WA 	Alix Mazounie et Moussa Sene
9H20-9H30	Défendre une boulangerie verte dans l'Etat de Jigawa	Vidéo de HBS Nigeria
9H30-9H45	Présentation du projet de plaidoyer la Clean Cookstove Alliance	Claudia Amengkpoe, EcoEcolo Bénin
9H45-10H	Présentation du projet de plaidoyer Le Global Power Shift	Christian Hounkannou, JVE Bénin
10H-11H (avec pause café)	Pause café/travail en sous-groupe Quelle vision pour les ENR et l'EE en Afrique ? Quels messages clé voulez-vous faire passer ?	
11H-11H30	Restitution en plénière : quelle vision pour les ENR et l'EE en Afrique ? Identifier les messages partagés	
11H30-12H30	Travail en sous-groupe Cartographier l'accès aux décideurs de chaque organisation Identifier les meilleurs moyens/relais pour faire passer nos messages Préciser le calendrier des opportunités + synergies	
12H30-13H	Restitution en plénière Qui influencer ? Quels relais d'opinion? Quand ?	
13H-14H30	Pause déjeuner	
14H30-15H30	Travail en sous groupe Raconter une histoire positive autour des pratiques réussies travailler en sous-groupe sur comment communiquer sur les EnR et l'EE et les bonnes pratiques	
15H30-17H30 (avec pause café)	Atelier média (Mawusé et Colette) Travailler la prise de parole sur ces messages publics.	Atelier plaidoyer décideurs (Aissatou et Maiga) Travailler la prise de parole sur ces messages publics.
17H30-18H30	Clôture de l'atelier et restitution des principaux messages et éléments de la stratégie à retenir, quelles synergies ?	

LE SOIR - Réunion interne de CAN Afrique de l'Ouest

JOUR 4 – 1^{er} mai 2014

L'accaparement des terres en Afrique et sortie sur le terrain

Modérateur : Joseph Yaovi Kogbe

8H30-10H30	Petit déjeuner de travail sur l'accaparement des terres	Andrea Staeritz, Heinrich Boell Nigeria
Reste de la journée	Sortie sur le terrain	

LE SOIR – Dîner en ville

Annexe 7. Liste des participants

N°	NOMS ET PRENOMS	ORGANISATIONS	PAYS	CONTACTS	
				E-mail	Téléphone
1	Ousmane OUATTARA	MFC	Mali	o.ouattara@malifolkocenter.org	+223 66710354
2	Faguimba KOUYATE	FEMNET	Mali	mamakoite@yahoo.fr	+223 66132200
3	Ahmed Sékou DIALLO	AFAD	Mali	sahmediallo@gmail.com	+223 76450908
4	Claude ILUTA	ACDI	RDC	ilutaclaude.acdi@gmail.com	+243 998882779
5	Jean-Bosco RWIYAMIRIRA	CAER	Rwanda	jbmirira@gmail.com	+225 21750880
6	Abdoulaye ISSA	EDER	Niger	abdl_issa@yahoo.fr	+227 90475774
7	Moussa SENE	CAN Wa	Sénégal	senemds@gmail.com	+221 8922496
8	Djimingue NANASTA	ENDA	Cameroun	dnanasta@yahoo.fr	+221 114393166
9	Emmanuel SECK	ENDA	Sénégal	ssombel@yahoo.fr	+221 775374985
10	Jean-Philippe THOMAS	Expert énergie ENDA	Sénégal	enda.jp.thomas@gmail.com	+221775193099
11	Nadège KOFFI	AFHON	Côte d'Ivoire	comtesse@hotmail.fr	0022548557700
12	Reine FADONUGBO	AFHON	Cote d'Ivoire	reine.afhon@gmail.com	0022547199997
13	Davy W. COULIBALY	AFHON	Côte d'Ivoire	davy.afhon@gmail.com	+225 08833866
14	Nicaise A. BEDJE	JVE	Côte d'Ivoire	nicaiselechene001@yahoo.fr	+225 06222196
15	Ahmed Ali DIMBIO	EVA	Djibouti	mani8248@yahoo.fr	00253 77831775
16	Maryse LABRIET	Hélio	Espagne	maryse.labriet@helio-international.org	+34 691991206
17	Juliette DIXON	RAC	France	juliette@rac-f.org	0033617471011
18	Mathieu Le GAGNEUX	CCD	France	m.legagneux@id-ong.org	+33 6934374501

19	Abdoul M. MOUTARI	DEMI-E	Niger	moctabid@yahoo.fr	+227 90354546
20	Mouhamadou F. MAIGA	Amade Pelcode	Mali	mouhamadoumaiga@gmail.com	+223 76463336
21	Nicolas BIRON	IFDD	Togo	nicolas.biron@francophonie.org	+228 93025721
22	Daldy R. YOUNBOU BIAGHA	ACDA	Congo-Brazzaville	info.acda2008@gmail.com	+242 055889025
23	Ibrahima DABO	IFDD	Canada	ibrahima.dabo@francophonie.org	+14 186925727
24	Alix MAZOUNIE	RAC	France	alix@rac-f.org	+33 683213604
25	Daniel VIDAL	AMES	Sénégal	dvidal99@hotmail.com	+221 774172946
26	Sandra FREITAS	AFHON	Togo	cendrillon_a@yahoo.fr	+228 90299529
27	Alpha KALOGA	Germanwatch	Allemagne	kaloga@germanwatch.org	+49 15733305941
28	Is Deen AKAMBI	Ecotourism Concern	Benin	isdeen55@yahoo.fr	+229 96126667
29	Claudia AMEGANKPOE	Eco-Ecolo	Benin	ecoecolo2009@gmail.com	+229 97449101
30	Christian HOUNKANNOU	JVE Bénin	Benin	hounchrist@gmail.com	+229 96125383
31	Zenabou SEGDA	WEP	Burkina	segdaorama@gmail.com	+226 70234930
32	Koudougou KIENTORE	AFEP-Enviprotek	Burkina	faso.enviprotek@yahoo.com	+226 70996465
33	Joseph Désiré ZEBAZE	CENAHC	Cameroun	zebyjodes@gmail.com	+237 77436339
34	Michel TAKAM	ADEID	Cameroun	mtakam2000@yahoo.fr	+237 99481842
35	Aissatou DIOUF	ENDA/Pacja	Sénégal	dioufastou@hotmail.com	+221 777164672
36	Krystel DOSSOU	OFEDI	Benin	krystel7@yahoo.fr	+22997146564

37	Mikhaïl PADONOU	Attaché R&D	Benin	jeunedieumikha@yahoo.fr	+229 97789958
38	Traoré K. TCHAKPIDE	Direction Energie	Togo	tchakpide@yahoo.fr	+228 90238233
39	Maman ZAKARA	Réso Climat	Mali	m.zakara@hotmail.com	+223 62857171
40	AGNAMA Mawuena	ATODES/Ed	Togo	atodes_solire@yahoo.fr	+228 90141450
41	Colette BENOUDJI	LEAD	Tchad	colette_issa@yahoo.fr	+235 66234902
42	Aissatou OUMAROU	AFPAT	Tchad	aioumar@yahoo.fr	+235 66299155
43	Selom K. AGBAVITO	AVES	Togo	avestogo@hotmail.com	+228 90892122
44	Daméssanou LARE	ACDI SOLAR	Togo	lare_damessanou@yahoo.fr	+228 99662567
45	AGBOATI Epiphane	Entrepreneur du Monde	Togo	epiphane.agboati@entrepreneurdumonde.org	+228 93256755
46	BAKOYA-Yacé Atoké	AFHON	Togo	charles.yace@gmail.com	+228 90375085
47	OKPODJOU Kodjo Mawulom	ASDEB	Togo	didierokpodjou@gmail.com	+228 92054636
48	Serge GOKA	MINDEVBASE	Togo	espoirgoka@gmail.com	+228 90058971
49	Andrea STARITZ	HBS	Nigeria	andrea.Staeritz@ng.boell.org	+234 8136961718
50	Saïd CHAKRI	AESVT	Maroc	said.chakri1@gmail.com	+212 661259714
51	Joseph Y. KOGBE	RCD	Togo	yaovikogbe@gmail.com	+22890386204
52	BANKA Paul	AFHON	Togo	banka.afhon@gmail.com	+228 90218795
53	SENOU Amivi Mawousse	AFHON	Togo	Sesse.afhon@gmail.com	+228 92461368
54	Maekel ALAWOE	AFHON	Togo	maekel.afhon@gmail.com	+228 90060929

55	AMETEPE Holali	AFHON	Togo	Holali.afhon@gmail.com	+22890916355
56	PESSE Bawou-Modom	AFHON	Togo	Justine.afhon@gmail.com	+228 91699128
57	AZAMA Koudjonou A.	AFHON	Togo	azamahuefa@gmail.com	+228 90072913
58	Séverin APEDJAGBO	JVE	Togo	sevekoff@gmail.com	+228 90845827
59	Mawusse HOUNTONDJI	JVE Bénin	Bénin	jvebenin@gmail.com	+229 96125383
60	Sarah STRACK	CAN-I	Allemagne	sstrack@climatenetwork.org	+44 74520117330
61	Abdou NDOUR	ENDA	Sénégal	ndourabdouza@yahoo.fr	+221 338222496